«Brécaillon»
Dénomination dérisoire donnée aux soldats de l'ancienne milice et par extension, à tout fantassin qui est mal équipé.
(Humbert, Glossaire Genevois)

n°43

Le Brécaillon

Bulletin de l'Association du Musée Militaire Genevois - Novembre 2023

Le Brécaillon - Novembre 2023 - N°43

Musée Militaire Genevois
Ch. de l'Impératrice 18
CH -1292 Pregny-Chambésy
Tél : 022 734 13 51
info@museemilitaire.ch
www.museemilitaire.ch

Horaires d'ouverture
Mercredi à dimanche: 13h30 à 17h30

Mise en page et impression par l'Imprimerie Nationale - Novembre 2023

SOMMAIRE

Le Billet du Conservateur 2

Jean Abram Frédéric CHAPUISAT,
vétéran vaudois de la Restauration Genevoise 4

Un portrait en magnificence
par Hélène DAVID 21

Vestiges : deux bombardiers anglais s'écrasent en Valais 31

Un diorama à Genève 54

Un Genevois sous les aigles 59

Suisse – 1925 - 1940 : la perception de la montée des périls
à l'approche et au début de la Seconde Guerre mondiale 69

Une visite sur la Ligne de la Versoix 79

Dons et acquisitions 83

LE BILLET DU CONSERVATEUR

1. Une plaque de shako de 1818, une étiquette portant le nom d'« Abram Chapuisat » ont été à l'origine d'une étude fouillée de Philippe COET sur la vie d'un soldat d'origine vaudoise qui a vécu les grands moments de l'histoire genevoise de la Restauration de 1814 jusqu'à l'inauguration du monument national en 1869.

2. Hélène DAVID, consultante et chercheuse indépendante en histoire des idées et histoire de l'émail, attachée au Musée Patek Philippe, nous présente un « portrait en magnificence » de Frédéric-Auguste 1er, prince-électeur de Saxe, puis roi de Pologne. On admirera le détail de ses décorations nous permettant ainsi de faire un peu de phaléristique.

3. En juillet 1943, deux bombardiers anglais, en route pour un raid sur Turin, tombèrent dans le Valais. Les détails de cette catastrophe nous permettront d'aborder le thème des bombardements « de zone », appelés aussi « tapis de bombes », qui furent le choix des aviations anglaise et américaine.

4. Place des Vingt-deux Cantons se trouve un portique qui a une histoire. C'est celle du Panorama construit à Genève en 1880. Philippe COET nous la raconte.

5. Genève annexée par la France en 1798 fut incorporée dans l'empire français et devint le chef-lieu du département du Léman. Bien des Genevois, devenus sujets de Napoléon se battirent et moururent lors des campagnes qu'il mena. Philippe COET nous retrace les tribulations d'un « Genevois sous les aigles », Jean Lequin, habitant, né dans la paroisse de Saint-Gervais en 1787 et mort au combat, en Espagne, le 31 août 1813

6. Notre ami Claude BONARD, nous envoie de Pologne le texte d'un article sur les années précédant le second conflit mondial. Destiné à un public polonais, cet article a été publié en 2020 dans la « Revue militaire suisse ».

7. Le Musée militaire s'est considérablement investi dans la restauration de la « Ligne de la Versoix ». Benedikt CORDT-MØLLER s'est particulièrement consacré à cette tâche. Il conduit ici des jeunes gens qui ont créé un groupe de reconstitution très fidèle aux uniformes et équipements de l'époque de la Mobilisation de 1939-1945.

8. Dons et acquisitions.

Bonne lecture.

Le Conservateur

JEAN ABRAM FRÉDÉRIC CHAPUISAT,

VÉTÉRAN VAUDOIS DE LA RESTAURATION GENEVOISE

Philippe COET

La récente acquisition d'une plaque de shako genevoise nous donne l'occasion d'évoquer un vétéran de la Restauration, dont la particularité est d'être vaudois.

Cette plaque, qui date de la première moitié du XIXe siècle, présente un autre intérêt que son prix abordable : elle porte au revers une étiquette avec l'inscription « Ecusson du képi de Abr. Frédéric Chapuisat Sergent de voltigeurs dans la milice genevoise lors de la Restauration de la République en 1813-1814 Commandant de place à Aclens durant la guerre franco-allemande 1870-1871 ».

Cette étiquette ne prouve rien par elle-même, elle pourrait avoir pour seul but d'augmenter la valeur marchande de l'objet. Deux éléments militent pourtant en faveur de l'authenticité de ces indications et donc de la provenance de la plaque. Les Archives d'Etat de Genève conservent un fonds important sur la famille Chapuisat, dont certains dossiers sont relatifs à notre vétéran et dont le contenu permet de confirmer ces quelques détails. De plus se trouvent dans ce fonds, chose inhabituelle, plusieurs vestiges d'uniforme : l'on peut se demander si notre plaque de shako n'a pas été séparée des archives familiales, sans que l'on sache quand, pourquoi ni comment.

Jean Abram Frédéric Chapuisat a laissé des mémoires que son petit-fils Edouard a dactylographiés en 1923 à l'intention de sa famille, précisant que son aïeul « ne se répand pas, du reste, en considérations philosophiques : il note simplement, avec bonne grâce, avec naïveté, le déroulement de son existence, mais son récit même livre son âme. Profondément patriote (…) Abraham Chapuisat fut constamment le type du bon citoyen et de l'honnête homme ».

Quelques autres documents issus des archives familiales ainsi que des notes sur la famille Chapuisat, branche de Jean Abram Frédéric, achevées en 1952 par Edouard, complètent notre information.[1]

Une vie

Jean Abraham (ou Abram selon l'usage) Frédéric est né le 24 mars 1795 à Aclens, dans le district de Morges. Après le décès de sa mère en mai 1799, il est d'abord placé chez sa grand-mère à Trélex, puis chez sa tante et marraine Jeanne Cochet à Genève, hôtel de la Coulouvrenière. C'est son premier contact avec une ville où il séjournera longtemps et avec laquelle il nouera de solides liens.

Fin 1800, il rentre à Aclens où son père s'est remarié. Il passe l'été 1805 chez ses parents Cochet, mais c'est à la fin du printemps 1807 qu'il s'installe à Genève pour y poursuivre ses études dans « la classe primaire au Collège de Genève qui était la classe pour les jeunes gens qui se dévouaient au commerce laquelle était tenue par le grammérien [sic] & mathématicien Girard ». Lauréat d'un prix, le « pauvre petit paysan » vaudois décrit avec fierté la pompe des promotions de 1809, avec musique militaire, peloton de grenadiers, Garde nationale et troupes françaises de la garnison.

« Après ma sortie du Collège de Genève, mon père eut une conférence avec mon instituteur, lequel aurait désiré que je continue encore dans cette ville quelques études pour me perfectionner dans l'art du commerce ou de la banque, mais mes parents ne purent se résoudre à faire les sacrifices que cela leur aurait occasionné ; alors je fus obligé de revenir à la maison paternelle, travailler à la campagne (…) ».

Il trouve néanmoins une place à Genève en mai 1813, dans une maison de commerce – épicerie et droguerie – où il reste deux ans avant de prendre un emploi dans un comptoir d'horlogerie. Il retourne à Aclens en 1818 pour raisons de santé, « forcé de venir respirer l'air natal chez moi, où au moins j'avais retrouvé une nourriture plus convenable, et l'air de la campagne m'avait rétabli au point que je commençais à me plaire aux travaux de la campagne, très content de pouvoir aider mon père (…) ».

Décidément attiré par la ville, il y revient en février 1819 pour travailler dans une maison de commerce de bois. Il s'y marie en juillet 1824 avec une Vaudoise, Jeanne Louise (Fanchette) Masson, dont il aura deux enfants. Cette fois il reste longtemps à Genève, jusqu'en mars 1846, pour ensuite, sans surprise, s'établir définitivement à Aclens et y exploiter son domaine qu'il reprend entièrement dès 1850.

Il entame tardivement une carrière publique dans sa commune d'origine, élu à la municipalité en 1848 et réélu en 1852. Il est boursier communal en 1850 et 1854, enfin élu syndic avec entrée en fonction en janvier 1856. Son mandat est reconduit en janvier 1860. « En novembre 1862 à la suite de la révision de la Constitution vaudoise, les autorités communales durent être renouvelées ; les élections pour les membres de la municipalité eurent lieu, et je fus encore élu le premier, mais vu mon âge et mes services de 15 années consécutives dans l'administration municipale, je déclinais ma nomination (…) ». Il accepte en revanche son élection à la présidence du Conseil général de sa commune, charge qu'il conserve jusqu'en 1866.

Il achève son récit en automne 1869 après avoir assisté à Genève aux manifestations entourant l'inauguration du Monument national.
Abram Chapuisat décède début janvier 1873.[2]

Cette existence, partagée entre Aclens et Genève, a une dimension militaire – notre homme aime l'uniforme et le tir – à laquelle nous allons maintenant nous intéresser.

A. Chapuisat est aussi témoin de divers événements de son temps, dont l'évocation formera la dernière partie de cette petite étude.

Sous l'uniforme

Comme au civil, A. Chapuisat partage sa carrière militaire entre Vaud et Genève. Si l'on en croit ses souvenirs, son premier contact avec l'institution militaire date de 1812 : il est cette année-là inscrit dans une compagnie des milices vaudoises.

Mais il est de retour à Genève à la fin du printemps 1813. Le 30 décembre, alors que les Autrichiens approchent, troupes françaises et Garde nationale sont appelées sous les armes : « voulant aussi être de la partie, j'allai me joindre avec un de mes concitoyens qui était sous-officier à la compagnie Calandrini, campée vis-à-vis de la rue du Grand-Mézel. Je fus mis deux fois en faction, dont la dernière fois au haut de la Cité où je vis défiler devant moi les troupes autrichiennes ayant en tête le Général Comte Bubena [sic] leur commandant-en-chef, c'était un peu après deux heures après-midi lequel Général alla prendre son

quartier-général à l'ancienne préfecture (…) Après l'entrée des susdites troupes nous fûmes licenciés, j'allai déposer mes armes à la maison de mon patron Mr. Morel-Dupont, et ensuite je me rendis chez mon oncle Cochet à l'hôtel de la Coulouvrenière où je prenais ma pension ».[3]

Genève devait fournir deux cohortes à la Garde nationale, soit 4 compagnies d'élite, deux de grenadiers et deux de chasseurs, et des compagnies du centre. Jean-Elisée Massé, servant dans la Garde nationale lors de ces événements, décrit 55 ans plus tard l'état d'esprit de ces compagnies : « L'esprit, les habitudes des Genevois, le goût pour les réunions militaires des anciens temps s'étaient particulièrement réfugiés et maintenus dans ce petit corps, comme dans un sanctuaire national (…) Aussi ces quatre compagnies [d'élite] furent une précieuse institution ; elles devinrent un centre autour duquel tous les citoyens se rallièrent ».
Ces compagnies d'élite sont en fait mises sur pied le 24 décembre déjà. J.-E. Massé poursuit : « La nuit du 29 au jeudi 30 Décembre fut assez tranquille, mais l'agitation chez les Genevois était grande. Des patrouilles de la garde nationale se succédaient dans tous les quartiers de la vile. A sept heures du matin, la générale est battue dans la ville. Les compagnies d'élite de la garde nationale reçoivent l'ordre de relever les postes français et d'occuper les portes de la ville (…) Des piquets organisés à la hâte, dans les compagnies du centre de la garde nationale, occupent la porte de Rive et quelques-uns des postes de l'intérieur de la ville ».

Le 1er janvier 1814, le Conseil d'Etat provisoire décide d'exprimer publiquement à la Garde nationale sa reconnaissance : « arrêté que tous les officiers seront mandés lundi à midi pour recevoir les remerciements du Conseil, et qu'il y aura une publication adressée au corps de la garde nationale où on remerciera particulièrement la garde d'élite du bon exemple qu'elle a donné ». Jean Janot mentionne dans son journal, en date du 3 janvier, cette proclamation : « Ils ont fait imprimer et afficher des remerciements. La Garde nationale a fait et continue de faire le service, dans tous les postes, avec les Autrichiens ».[4]

Edouard Chapuisat signale qu'il conserve une petite médaille reçue par son grand-père, portant l'inscription *La Patrie restaurée à la Garde genevoise, 1814*, « témoignage d'autant plus émouvant que, quelques jours auparavant, l'empereur Napoléon avait décerné l'ordre de la Réunion à plusieurs patriciens qui avaient cru à sa toute puissance ». Précisons ici que de nationale la Garde est devenue genevoise par un arrêté du Conseil d'Etat provisoire du 16 mai 1814.

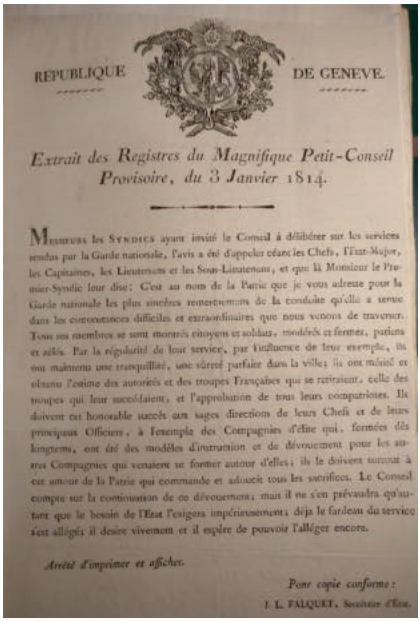

REPUBLIQUE DE GENEVE.

Extrait des Registres du Magnifique Petit-Conseil Provisoire, du 3 Janvier 1814.

MESSIEURS les SYNDICS ayant invité le Conseil à délibérer sur les services rendus par la Garde nationale, l'avis a été d'appeler séance les Chefs, l'Etat-Major, les Capitaines, les Lieutenans et les Sous-Lieutenans, et que là Monsieur le Premier-Syndic leur dise: C'est au nom de la Patrie que je vous adresse pour la Garde nationale les plus sincères remercîmens de la conduite qu'elle a tenue dans les circonstances difficiles et extraordinaires que nous venons de traverser. Tous ses membres se sont montrés citoyens et soldats, modérés et fermes, patiens et actifs. Par la régularité de leur service, par l'influence de leur exemple, ils ont maintenu une tranquillité, une sûreté parfaite dans la ville; ils ont mérité et obtenu l'estime des autorités et des troupes Françaises qui se retiraient, celle des troupes qui leur succédaient, et l'approbation de tous leurs compatriotes. Ils doivent cet honorable succès aux sages directions de leurs Chefs et de leurs principaux Officiers, à l'exemple des Compagnies d'élite qui, formées dès longtems, ont été des modèles d'instruction et de dévouement pour les autres Compagnies qui venaient se former autour d'elles; ils le doivent surtout à cet amour de la Patrie qui commande et adoucit tous les sacrifices. Le Conseil compte sur la continuation de ce dévouement; mais il ne s'en prévaudra qu'autant que le besoin de l'Etat l'exigera impérieusement; déjà le fardeau du service s'est allégé; il desire vivement et il espère de pouvoir l'alléger encore.

Arrêté d'imprimer et afficher.

Pour copie conforme:
J. L. FALQUET, Secrétaire d'Etat.

Les remerciements du Conseil à la Garde nationale, 3 janvier 1814
(AEG : Genève, publications – pièces officielles 1814, G212/3)

J.-D. Blavignac évoque cette médaille dans son armorial : « des médailles portant la date de 1814, la Clef et l'Aigle et les mots, LA PATRIE RECONNAISSANTE A LA GARDE GENEVOISE, sont distribuées en souvenir de ces beaux jours ». Il s'agit en réalité d'un prix de tir offert par le gouvernement, qui y consacre 60 louis. Il est prévu de frapper 4 médailles en or et 180 en argent, que la Garde tirera ces prix les samedi 8 et dimanche 9 octobre 1814, qu'elle sera passée en revue le lundi 10 et formée en « bataillon carré » pour recevoir lesdits prix. Le programme de ces trois jours est minutieusement décrit dans une publication du général-major de la Garde genevoise, datée du 6 octobre. La revue réunira les 4 compagnies d'élite et des piquets des 16 compagnies du centre « en aussi bonne tenue que possible ».

J.-E. Massé précise que chaque compagnie doit recevoir 20 médailles en argent. On lit dans *Souvenirs de 1814* que M. De la Rive a donné 4 « distacts », des médailles en or, alors que des cercles et des particuliers ont également proposé des prix. Selon Jean Humbert, un distac est un prix de tir supplémentaire offert par des amateurs. C'est probablement un exemplaire de cette médaille en or que décrit Charles Roumieux, avec inscrit à l'avers *Honneur à la Garde genevoise* et au revers *Fidélité et dévouement à la Patrie*. L'inscription *François de la Rive le 10 oct. 1814* est gravée sur la tranche.[5]

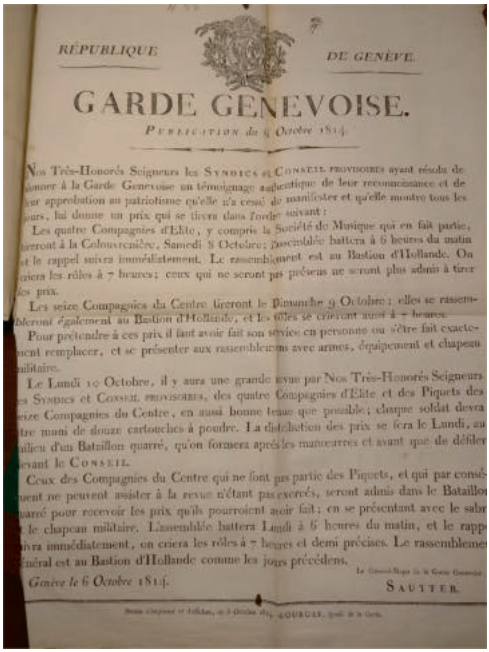

RÉPUBLIQUE DE GENÈVE.

GARDE GENEVOISE.

PUBLICATION du 6 Octobre 1814.

Nos Très-Honorés Seigneurs les SYNDICS et CONSEIL PROVISOIRES ayant résolu de donner à la Garde Genevoise un témoignage authentique de leur reconnoissance et de leur approbation au patriotisme qu'elle n'a cessé de manifester et qu'elle montre tous les jours, lui donne un prix qui se tirera dans l'ordre suivant :

Les quatre Compagnies d'Elite, y compris la Société de Musique qui en fait partie, tireront à la Coulouvrenière, Samedi 8 Octobre; l'assemblée battera à 6 heures du matin et le rappel suivra immédiatement. Le rassemblement est au Bastion d'Hollande. On criera les rôles à 7 heures; ceux qui ne seront pas présens ne seront plus admis à tirer les prix.

Les seize Compagnies du Centre tireront le Dimanche 9 Octobre; elles se rassembleront également au Bastion d'Hollande, et les rôles se crieront aussi à 7 heures.

Pour prétendre à ces prix il faut avoir fait son service en personne ou s'être fait exactement remplacer, et se présenter aux rassemblemens avec armes, équipement et chapeau militaire.

Le Lundi 10 Octobre, il y aura une grande revue par Nos Très-Honorés Seigneurs les SYNDICS et CONSEIL PROVISOIRES, des quatre Compagnies d'Elite et des Piquets des seize Compagnies du Centre, en aussi bonne tenue que possible; chaque soldat devra être muni de douze cartouches à poudre. La distribution des prix se fera le Lundi, au milieu d'un Bataillon quarré, qu'on formera après les manœuvres et avant que de défiler devant le CONSEIL.

Ceux des Compagnies du Centre qui ne font pas partie des Piquets, et qui par conséquent ne peuvent assister à la revue n'étant pas exercés, seront admis dans le Bataillon quarré pour recevoir les prix qu'ils pourroient avoir fait; en se présentant avec le sabre et le chapeau militaire. L'assemblée battera Lundi à 6 heures du matin, et le rappel suivra immédiatement, on criera les rôles à 7 heures et demi précises. Le rassemblement général est au Bastion d'Hollande comme les jours précédens.

Genève le 6 Octobre 1814.

Le Général-Major de la Garde Genevoise

SAUTTER.

Publication du général-major Sautter, 6 octobre 1814
(AEG : Genève, publications – pièces officielles 1814, G212/88)

Mais revenons à notre vétéran. Ce fin guidon a vraisemblablement gagné sa médaille - celle du Conseil en argent - à l'occasion de ce tir d'octobre 1814.

Après la Restauration

On retrouve sa trace en mai 1815 : il figure en effet sur le registre des hommes de 20 à 35 ans susceptibles d'être appelés à former les contingents fédéraux. Mais le conseil du contingent suspend sa décision car A. Chapuisat est suisse et non genevois.

A la même époque il reçoit une attestation du capitaine Cart, commandant de la 3e compagnie de réserve de l'arrondissement n° 7 (Morges), confirmant son inscription sur les rôles de cette unité.

Il est possible qu'A. Chapuisat soit resté sans incorporation pendant quelque temps. Mais le voici évoquant sa situation après son retour au bout du lac : « dès mon arrivée à Genève en 1819 j'entrai dans les milices genevoises, compagnie Fazy-Pasteur, Bataillon Sarasin, dans lesquels j'ai fait le service pendant 22 années consécutives, et dès 1824 en 1841 [sic] en qualité de sous-officier ».

Et d'ajouter, en regard d'une situation professionnelle compliquée par des employeurs décrits comme incorrects : « Comme j'étais extrêmement gêné dans la maison de commerce que je servais, ma seule récréation était celle des jours où je faisais le service militaire, et où je me trouvais avec d'excellents collègues et frères d'armes dont je n'ai eu qu'à me louer par les sentiments de fraternité et d'amitié que j'ai constamment rencontrés chez eux dans nos réunions ». L'*Annuaire de la République et Canton de Genève pour l'année 1819* (p. 57-58) indique que le lieutenant-colonel François-Paul Sarasin commande le bataillon n° 1 et le capitaine Marc-Antoine Fazy la 2e compagnie de fusiliers.

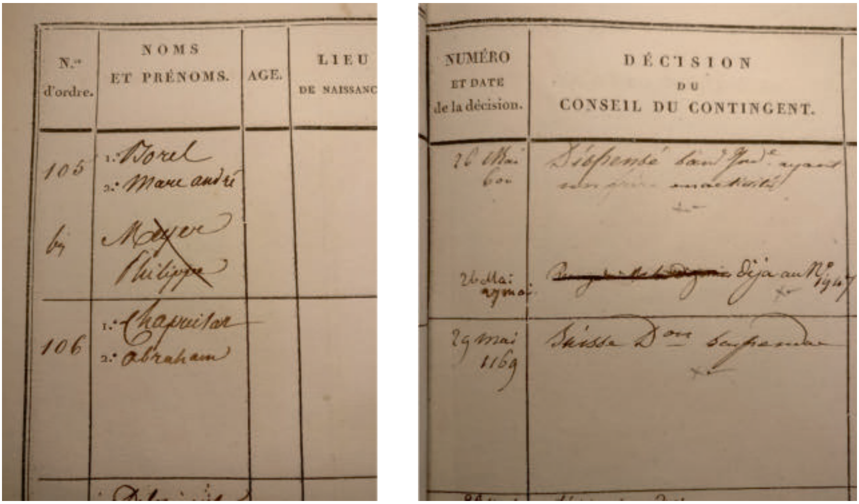

Le Conseil du contingent suspend sa décision car A. Chapuisat est suisse, 29 mai 1815
(AEG Militaire Z/B.r.1)

En février 1834, lors de « l'affaire des Polonais », la milice – 9 bataillons – est mise sur pied et A. Chapuisat est commandé pour « aller à la frontière du côté de St Julien ». Il reste trois jours et trois nuits au Plan-les-Ouates pour ce qu'il appelle sa « petite campagne ». Il fait à cette occasion office de sergent-major, celui de son unité étant resté en ville. Nous savons par un document conservé aux Archives d'Etat (papiers militaires) que notre homme est alors caporal, compagnie Du Roveray, bataillon Massé, qu'il fait partie d'un détachement envoyé au Plan-les-Ouates du 2 au 4 février 1834, composé de 3 officiers, 4 sergents, 3 caporaux, 2 tambours et 23 soldats.[6]
Il fait à nouveau et plusieurs fois du service à l'occasion de l'affaire Louis Napoléon ; ce dernier est condamné en France, pays qui réclame son expulsion de la Confédération (le prince quitte finalement le territoire suisse en octobre 1838). Il se souvient d'un « beau dimanche en octobre où notre compagnie fut

appelée à travailler aux fortifications de Cornavin, où Mr Delapalud officier du génie me donna la direction d'une escouade de 22 hommes pour faire une tranchée pour abriter les soldats qui seraient placés sur le rempart pour la défense de la ville ». De service à l'Hôtel-de-Ville, il raconte avoir vu l'arrivée du courrier annonçant le départ de Louis Napoléon.

Dernière trace d'un service à Genève, cette lettre du 1er août 1840, figurant aussi dans ses papiers militaires, qui le charge de convoquer les hommes commandés pour la cérémonie des promotions du 10 courant. L'unité n'est pas mentionnée, mais le nom de son commandant est Poulin. Sans doute est-ce Jean-Jacques Poulin, lieutenant dans la première compagnie de fusiliers, capitaine Du Roveray, bataillon de réserve n° 5, lieutenant-colonel Bellamy.

Malgré son âge, A. Chapuisat n'en a pas fini avec le service militaire, mais il l'accomplit désormais dans son canton d'origine.

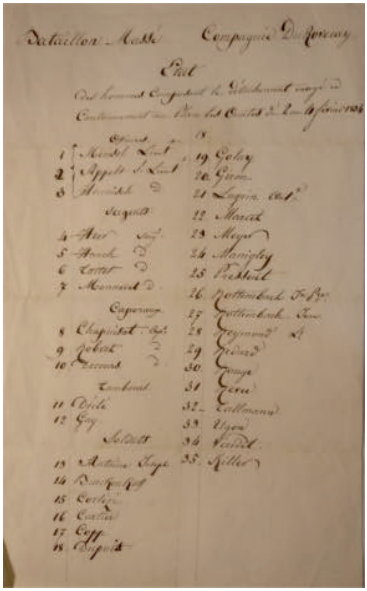

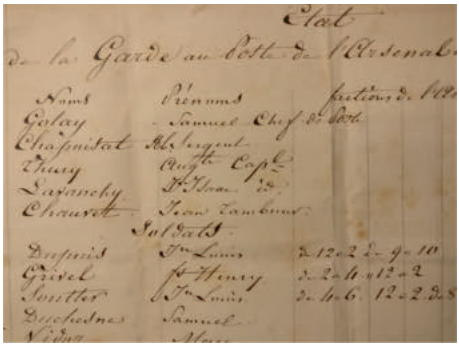

1834 et 1847 (AEG Archives privées 272.2.6)

Il note en 1847 : « Je fis acte de bon citoyen en entrant en qualité de sous-officier dans le corps des volontaires du district de Morges, pour la garde du pays pendant que nos troupes étaient en campagne à la guerre du Sonderbund. J'ai fait 14 jours de service tant pour exercices que pour monter la garde au Château de Morges, où j'ai eu deux fois le commandement en remplissant les fonctions d'un sous-lieutenant. J'avais alors 52 ans ». L'on sait par ses papiers militaires

qu'il est convoqué à l'arsenal de Morges pour y monter la garde le 12 novembre et qu'il fait partie d'un détachement de 25 hommes, de faction à l'arsenal et à la poudrière du 27 au 28 novembre.

Ce n'est pas lui qui le rapporte - ses mémoires s'achèvent peu avant cet épisode - mais son petit-fils : A. Chapuisat fait encore fonction de commandant de place à Aclens pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, ce « qui n'était point une sinécure, l'armée française aux ordres du général Bourbaki déferlant des cols du Jura aux fins d'être internée en Suisse ».[7]

Réminiscences

Abram Chapuisat a quasiment traversé le siècle. Il a vu, il a assisté ou participé à de nombreux événements qu'il relate dans ses mémoires.

Premier souvenir dont il fait état : « ma mémoire m'a même rappelé la révolution vaudoise de 1798 ayant vu à cette époque planter l'arbre de la liberté sur la terrasse au nord de notre temple ». Et d'ajouter, alors qu'il remonte dans le temps, qu'il a omis « quelques particularités revenues à ma mémoire, entr'autres d'avoir vu [à] Aclens deux ou trois compagnies de soldats français logées chez les bourgeois avant de partir pour la seconde campagne d'Italie, lesquelles troupes ont été passées en revue à St Sulpice par le 1er Consul Bonaparte qu'une femme du village m'a fait voir ». Il raconte également que lors de son premier séjour à Genève, en 1799-1800, il a rencontré les premiers occupants français, dont des officiers qui fréquentaient l'hôtel de son oncle Cochet. Il remarque parmi ces troupes « celles qui sont revenues d'Egypte, et qui ont amené avec elles quelques soldats égyptiens incorporés dans les régiments français et lesquels malgré leur couleur d'un beau noir, ne m'avaient inspiré aucune frayeur ».

Compte tenu de son âge au moment des faits – il est né en 1795 – on peut supposer qu'il a construit son récit a posteriori, en se basant sur des histoires transmises dans le cercle familial. Edouard Chapuisat nous donne un indice de cette reconstruction : lui aussi rapporte la scène de la revue des troupes avant leur traversée des Alpes. Mais c'est son père qui emmène Abram à Vevey et qui, le portant sur ses épaules, lui montre Bonaparte en lui disant que ce « petit officier » ira certainement beaucoup plus loin que l'Italie. Une « prophétie dont l'enfant devait toujours se souvenir ». Anecdotes entendues le soir au coin du feu ?[8]

Probablement plus authentiques sont les souvenirs concernant la présence autrichienne à Genève (il a 18 ans en 1813). La Restauration est d'ailleurs l'événement le plus marquant dans sa longue existence. Nous avons déjà évoqué son expérience militaire pendant ces jours décisifs, mais il nous paraît intéressant

d'y ajouter quelques péripéties qui éclairent à leur manière sa personnalité.
Alors que les troupes autrichiennes sont en ville, A. Chapuisat est abordé par un officier de haut rang qui lui demande de le conduire chez une connaissance, une demoiselle Gourgas.

Il rend ce service, mais refuse une récompense ; il apprend alors que cet officier est le prince de Hesse-Hombourg. Philipp, Landgraf von Hessen-Hombourg (1779-1846), au service de l'Autriche depuis 1794, entre dans Lyon en mars 1814. Il atteindra, l'année de son décès, le rang de Feldmaréchal.

Si l'homme sait être aimable, il peut aussi se montrer décidé, voire incisif. Le soir de l'arrivée des Autrichiens, il trouve chez son oncle de nombreux soldats installés dans l'hôtel. Si dans l'ensemble tout se passe bien - on s'est arrangé avec les sous-officiers « alentour d'une bouteille ou deux de vin bouché » - A. Chapuisat mentionne un incident qui aurait pu mal finir, avec un chasseur tyrolien « dont l'indiscrétion allait trop loin » et qui, à la suite d'une « observation », poursuit avec un couteau de chasse l'un de ses cousins. « C'est alors que je le saisis à la brassée et le poussai dans la chambre où se trouvaient quelques-uns de ses camarades et un sergent qui lui administra une dizaine de coups de schlague (…) et moi je fus quitte pour 2 ou 3 trous à mon anglaise que ce soldat m'avait fait avec son couteau de chasse au moment où je le serrais de près ».

A.Chapuisat raconte également deux accrochages avec des officiers supérieurs français, mais survenus bien plus tard. En 1824, il reproche au général de division Delamare, de Bonne en Savoie, « vieil officier de l'Empire », de ne pas avoir donné suite à ses lettres d'affaires. Ce dernier lui ayant déclaré qu'il était soldat et non écrivain, « je lui répondis en remettant mon chapeau sur la tête, que j'étais aussi militaire et que j'écrivais tout de même »
Et en 1835, c'est le général Clouet qui apprend à ses dépens qu'A. Chapuisat ne se laisse pas facilement impressionner. Alors que ce personnage vient prendre livraison de vin dans un magasin aux Eaux-Vives, il se montre impoli et rudoie un tonnelier un peu dur d'oreille.

A. Chapuisat pique la mouche : « Je lui répondis ce pauvre ouvrier a trop entendu tonner le canon à Waterloo, c'est pourquoi il est devenu sourd, aussi, il aurait fallu voir comme la rougeur lui est montée au front, et lorsqu'il a voulu remonter en voiture, au lieu de remercier, il a cru me commander en baguette très malhonnêtement ce qui m'a obligé de le rappeler à l'ordre, et de lui dire en le quittant Adieu Clouet pour lui faire sentir l'inconvenance de son ton envers moi après l'avoir obligé ». Pour rappel Anne-Louis-Antoine Clouet (1781-1862), chef d'état-major de la 14^{e} division d'infanterie sous les ordres du général de Bourmont, fait défection avec ce dernier le 15 juin 1815, trois jours avant Waterloo.

Embellies ou pas, entièrement véridiques ou pas, ces anecdotes révèlent un fort caractère.[9]

A. Chapuisat conserve durant toute sa vie son goût pour la chose militaire, et il donne une place importante dans ses souvenirs à ceux qui ont trait à l'uniforme.

Galons de sergent et vestiges d'uniforme, et tir fédéral de Genève 1851
(AEG Archives privées 272.2.13 et 272.2.17)

En mai 1861, il se rend à Lyon où réside son fils Charles. Il y assiste à une revue au camp de Sathonay et à une parade place Bellecour. Il s'intéresse aussi «à un tir à la cible par les chasseurs de Vincennes, m'étant accosté de deux sous-officiers qui furent très aimables avec moi en apprenant que j'étais vaudois et amateur au jeu de tir à la carabine». Nous avons déjà signalé cette médaille vraisemblablement gagnée lors d'un tir de la Garde genevoise. Mais, A. Chapuisat rappelle lui-même qu'il a gagné un fusil d'honneur, marqué aux armes de la République, à l'occasion d'un tir de bataillon en 1827.[10]

Sur la fin de sa vie, il participe encore à deux manifestations d'autant plus importantes pour lui qu'elles commémorent des événements où il a joué, dans sa jeunesse, un modeste rôle.

Il s'agit tout d'abord du cinquantième anniversaire de la Restauration, célébré en grande pompe à la suite d'un appel lancé le 29 décembre par un comité présidé par J.-A. Linck. Le 31 décembre 1863, un imposant cortège parcourt la ville avant de se rendre sur la Treille où une plaque est dévoilée, que l'on peut toujours voir sur la façade de la Tour Baudet. Les vétérans de 1813 sont placés dans la première partie, et même en tête du cortège, car seules une batterie de tambours du bataillon 20 et la Musique d'élite les précèdent. Si l'on en croit J.-E. Massé dans le *Journal de Genève*, ils sont encore 17 sur les 168 hommes de la compagnie de grenadiers Favre.

«Je me suis trouvé [écrit A. Chapuisat] le 31 décembre jour du 50e anniversaire de l'indépendance de la République de Genève, faire partie de la fête (…) sans

m'attendre à cela, mais comme j'avais fait partie des citoyens qui avaient pris les armes, en entendant battre la générale le 30 Xbre 1813 (…) l'on avait invité tous les vétérans de cette époque, je reçus la veille de cette fête les insignes de la compagnie Calandrini à laquelle j'avais appartenu et fait le service à la date ci-dessus du 30 Xbre, nous étant trouvé encore 7 survivants de cette compagnie (…)». Il note avec fierté qu'en montant la rampe de la Treille, les vétérans sont salués chapeau bas et ovationnés par les officiers et les étudiants qui forment la haie ; il précise ensuite qu'il était bien placé dans la foule pour entendre le discours prononcé par J.-A. Linck avant l'inauguration de la plaque. Mais il prend aussi le temps de compter sur place 57 drapeaux. Les vétérans sont licenciés au Bourg-de-Four où s'achève le récit de la journée : « après quoi j'ai été avec mes collègues renouveler connaissance avec eux à prendre le verre de l'amitié ».

Carton datant probablement de la fête de 1863 (AEG Archives privées 272.2.17)

Dans son édition du 3 janvier 1864, le *Journal de Genève* signale la présence de nombreux amis et Confédérés vaudois venus « pour juger par eux-mêmes de la manifestation qui se préparait : nous savons qu'ils en ont remporté une vive impression ». C'est le cas d'Abram Chapuisat, mais lui n'est pas venu en simple curieux.[11]

Il revient à Genève 6 ans plus tard pour l'inauguration du Monument national. Le Journal de Genève relaie à cette occasion un appel du comité des fêtes, signé Macaire-De Ribeaupierre, sergent-fourrier en 1813 et 1814 : « Les citoyens qui ont fait partie des Milices en décembre 1813 et le 1er juin 1814, lors de l'arrivée des bataillons suisses (…) sont invités à se réunir à Plainpalais le lundi 20 septembre (…) pour former le corps des vétérans au cortège. Ceux qui craindraient la fatigue en suivant tout son itinéraire pourront se rendre au local de la Société

littéraire (…) et le rejoindre un peu avant son arrivée devant le Monument. Un banquet aura lieu à une heure dans le même local (…)». Le même Macaire-De Ribeaupierre annonce l'arrivée des vétérans fribourgeois et soleurois le 19 septembre et étend l'invitation aux Vaudois venus à Genève en 1814.

A. Chapuisat ne rate pas l'occasion, «jouissant d'une excellente santé». Il arrive en ville le 18 déjà, accueilli par ses enfants. Le matin du 20 septembre 1869, jour de l'inauguration, il rapporte qu'au «1er coup de canon je me suis levé pour faire ma toilette, et m'ajuster ma décoration à mon brassard de vétéran puis je me suis rendu à 8 heures à Plainpalais à la place désignée pour la phalange des vétérans déjà bien réduite depuis peu d'années» [a priori en comparaison avec 1863. Ndla].

Défilant en tête du cortège, avec le peintre Hornung pour porte-drapeau, les vétérans arrivent les premiers à destination et sont en bonne position, près des autorités, pour entendre les discours; et comme le souligne notre témoin, pour voir passer l'ensemble du cortège alors qu'il se concentre vis-à-vis du Jardin anglais.

Il remarque la présence d'un grand drapeau des Etats-Unis et ajoute qu'il fait alors connaissance avec le consul de ce pays, lequel lui a «touché la main avec un air de bienveillance en me félicitant d'être venu du Canton de Vaud pour assister à cette belle fête». Un consul qui salue ensuite une dizaine de vétérans fribourgeois et soleurois. A. Chapuisat qualifie de moment solennel l'arrivée du Général Dufour. Ce dernier prend la parole après que l'on a dévoilé le monument. Une fois les discours terminés, A. Chapuisat rejoint la Société littéraire pour un banquet qui réunit «200 personnes environ, tant sociétaires qu'amis visitants, invités, membres de la Société chorale, et en particulier les vétérans de 1814», comme le note le Journal de Genève du 25 septembre. Le Général Dufour est de la partie. Des banquets similaires ont d'ailleurs lieu un peu partout en ville: A. Chapuisat insiste sur la «gaieté inexprimable» qui prévaut et se félicite de n'avoir vu personne en état d'ivresse, «chose très remarquable par l'ordre et la décence qui a régné partout».

La manifestation n'est cependant pas terminée et le lendemain 21 est jour de fête pour les écoliers. C'est également ce jour-là que défile un grand cortège historique qui suscite l'admiration de notre homme.

A. Chapuisat conclut ainsi sur cet épisode qui marque aussi la fin de ses mémoires: «Après ces belles journées passées à Genève, et qui ont été pour moi un vrai don de bonheur, et je puis dire de faveur que Dieu a bien voulu m'accorder, en me permettant à mon âge (74 ans) d'assister au souvenir d'événements mémorables, où j'ai pris part comme militaire en 1813 & 1814, et surtout aussi le souvenir de

la journée où fut annoncé l'agrandissement de la patrie suisse par l'agrégation de 3 nouveaux cantons qui en portaient le nombre à 22 ».

En vieux sage, il rentre ensuite chez lui pour s'adonner aux travaux des champs et aux semailles d'automne…[12]

Cette conclusion sera la nôtre pour cette évocation d'un personnage qui aurait pu rester obscur, perdu dans la foule anonyme des participants aux événements qu'il a traversés. Il faut lui être reconnaissant d'avoir couché sur le papier des souvenirs tout compte fait assez précis.
Il a en effet achevé la première partie du manuscrit après décembre 1863 et a repris la plume pour rédiger une seconde partie après septembre 1869. Il est donc, à ce moment-là et pour l'époque, un vieillard. Mais un vieillard en bonne santé, comme il se plaît à le relever. Il est vrai que la tradition familiale, rapportée par son petit-fils, le décrit comme « de petite taille, mais râblé, vigoureux ».[13]

Et il faut aussi être reconnaissant à ce petit-fils d'avoir conservé et ordonné ces souvenirs et diverses pièces relatives à son grand-père, un ensemble heureusement déposé aux Archives d'Etat.

Sans cela, nous n'aurions pas pu sortir de l'ombre ce témoin et acteur de l'histoire genevoise… tout vaudois qu'il était.

Abram-Frédéric Chapuisat, syndic d'Aclens
(AEG Archives privées 272.2.17)

Notes

[1] Edouard Chapuisat (1874-1955) est plus connu que son grand-père. Avocat, journaliste, directeur du *Journal de Genève* de 1918 à 1932, membre et chargé de mission du CICR, député libéral, colonel… Il a beaucoup écrit sur l'histoire de Genève. Cf. *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome 2, p. 478 ; et *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 3, p. 170.
Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat, dactylographiés et complétés par Edouard Chapuisat, AEG, Archives privées AP 272.2.2.
Edouard CHAPUISAT, *Quelques notes sur la famille Chapuisat, branche de Jean-Abram-Frédéric Chapuisat, syndic d'Aclens, né en 1795, décédé en 1873 ; d'après les papiers de famille* ; Trélex, août 1952.

[2] *Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat*, p. 1-3, 6-9, 11-14, 18-20, 22, 30, 50 et 51.
Edouard CHAPUISAT, Q*uelques notes,* p. 10-12.
J*ournal de Genève*, 7 janvier 1873. Son épouse est décédée un peu moins d'une année avant lui, le 13 avril 1872 (*Journal de Genève*, 16 avril 1872). Le couple a eu deux enfants, Catherine et Charles. Ce dernier est le père d'Edouard.

[3] *Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat*, p. 8 et 9.

[4] Jean-Elisée MASSE, *Souvenirs des années 1813, 1814 & 1815 à Genève* ; Genève, 1868, p. 9, 14-15 et 17-18.
Emile PRIVAT, *Les troupes genevoises de la Restauration à nos jours* ; Genève [1973], p. 11-12.
Registre du Conseil d'Etat provisoire, RC 314, 1813 et 1814, fol. 15, 1er janvier 1814.
Jean JANOT, *En 1814, journal d'un citoyen genevois* ; Genève, 1912, p. 28.

[5] E. CHAPUISAT, *Quelques notes*, p. 12.
RC 314, fol. 164, 16 mai 1814.
J.-D. BLAVIGNAC, *Armorial genevois* ; Genève, 1849, p. 116 et 321.
RC 314, fol. 437, 27 septembre 1814 ; fol. 442, 28 septembre ; fol. 452, 3 octobre.
Genève, *publications – pièces officielles* 1814 ; AEG, G212/88, publication du 6 octobre 1814.
J.-E. MASSE, op. cit., p. 35-36.
Souvenirs de 1814 ; Genève, 1864, p. 69.
Jean HUMBERT, *Nouveau glossaire genevois* ; Genève, tome I, 1852, p. 154.
« Deuxième description de cent médailles genevoises inédites par Charles ROUMIEUX, numismate » in *Bulletin de l'Institut national genevois*, tome 23, Genève 1880, médaille n° 142, p.92.

[6] Militaire Z/B.r.1, Registre des hommes appelés à former les contingents fédéraux 1815, n° 106, décision n° 1169 du 29 mai.
Papiers militaires, Archives privées AP 272.2.6.

Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat, p. 13 et 16.
Histoire de Genève de 1798 à 1931 ; Genève [1956], p. 88-89.
Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise 1822-1835 ; tome 2, Genève, 1929, p. 243-249 (1er février au 6 mars 1834).
Papiers militaires, Archives privées AP 272.2.6. D'après l'*Annuaire de la République et Canton de Genève pour l'année 1834,* p. 112-113, le bataillon n° 4 est commandé par le lieutenant-colonel Bellamy, avec pour major Amédée Massé. Le capitaine Louis Duroveray commande la seconde compagnie de fusiliers.

7 *Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat*, p. 34-35 et 19.
Papiers militaires, Archives privées 272.2.6.
Annuaire de la République et Canton de Genève pour l'année 1840, p. 117.
E. CHAPUISAT, *Quelques notes...,* p. 12.

8 *Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat*, p. 1, 2 et 33.
E. CHAPUISAT, *Quelques notes*..., p. 11.

9 E. CHAPUISAT, *Quelques notes*..., p. 12.
Wilhelm SAUER, « Philipp » in *Allgemeine Deutsche Biographie* (1888), Onlinefassung, consultée le 28.9.2022.
Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat, p. 10 et 33-34.
« CLOUET » in Danielle et Bernard QUINTIN, *Dictionnaire des colonels de Napoléon* ; Paris, 1996, p. 215-216.
Condamné à mort en 1832 pour sa participation à la tentative de soulèvement en faveur de la duchesse de Berry, Clouet ne peut rentrer en France qu'après l'amnistie de 1840.
Je n'ai rien trouvé sur le Général Delamare, si ce n'est la mention d'un Philibert Delamare (1761-1833) dans *geneanet.org.* Né et décédé à Bonne, ce Delamare y est présenté comme général, sans plus de précisions.

10 *Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat*, p. 28 et 13.
Selon E. Chapuisat - *Quelques notes*..., p. 12 – son grand-père a gagné un fusil d'honneur lors du premier tir cantonal vaudois. Y aurait-il confusion entre les deux événements ?

11 *Histoire de Genève de 1798 à 1931* ; Genève [1956], p. 236-237.
Journal de Genève, 23, 24 et 29 décembre 1863, 1er et 3 janvier 1864.
Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat, p. 31-32.

12 *Histoire de Genève de 1798 à 1931* ; Genève [1956], p. 249-250.
Journal de Genève, 8, 12 et 25 septembre 1869.
Mémoires d'Abram-Frédéric Chapuisat, p. 40-50.
Il s'agit du peintre Joseph Hornung (1792-1870), auteur de tableaux historiques et de genre. *Dictionnaire historique de la Suisse*, vol. 6, p. 575-576. A. Chapuisat l'a bien remarqué : « un vieux grenadier portait notre bannière » écrit-il.

13 E. CHAPUISAT, *Quelques notes*…, p. 13.

N° 7. *Genève 1er juin 1814. Réjouissances publiques à Plainpalais*

UN PORTRAIT EN MAGNIFICENCE

Hélène DAVID

Fig. 1 - Portrait de Frédéric-Auguste Ier, prince Électeur de Saxe, roi de Pologne (1670-1733)
Attribué à Isaac-Benjamin Vallier, après 1725
Patek Philippe Museum, E-197

Le portrait sur émail est un genre un peu oublié depuis les années 1850, où il a été concurrencé par la photographie[1]. Sa taille minuscule n'est pas le moindre de ses charmes aujourd'hui, le savoir-faire minutieux étant au service d'un portrait réduit à sa plus simple expression : un visage, les épaules et des yeux vifs qui ne semblent voir que vous. En ce sens, le portrait sur émail d'Auguste le Fort[2], prince Électeur de Saxe et roi de Pologne, nous touche peut-être moins qu'un autre, par sa taille qui rivalise avec le tableau sans l'égaler, mais aussi par son caractère pompeux et désuet, que souligne encore la monture dorée très chargée d'insignes royaux et de motifs rocaille.

Pourtant, cette peinture sur émail est l'héritière d'une tradition portée à ses limites : celle du portrait miniature officiel, une tradition royale et aristocratique qui s'est diffusée dans les grandes cours européennes entre le XVII^e^ et le XIX^e^ siècles.

Une technique nouvelle

Si le travail de l'émail est connu des artisans de Limoges depuis plusieurs siècles, la technique de la peinture sur émail ne s'y développe qu'au XV^e^ siècle, et elle connaît un véritable essor lorsqu'elle est redécouverte dans les années 1630. André Félibien en attribue la paternité à Jean Toutin, actif à Blois et à Paris[3]. Cette technique consiste à vitrifier sur une plaque de métal, d'or ou de cuivre, une couche d'émail blanc ; puis, avec un pinceau extrêmement fin, à poser sur cette première couche comme sur une toile les oxydes métalliques mélangés à un liant ; enfin, par plusieurs passages au feu, à cuire la pièce afin de vitrifier les couleurs, brillantes et inaltérables. Contrairement à la technique de Limoges qui s'est développée au XV^e^ siècle, ce type de peinture se caractérise par la superposition de couches fines[4].

Adoption par une élite de cour

L'essor de cette technique correspond à une mode qui se développe parmi une élite de cour depuis la Renaissance : celle des luxueux accessoires, pendentifs, étuis, miroirs, bijoux ou montres, portés sur le corps. L'émail décore ces bijoux de couleurs vives et inaltérables[5]. La mode des portraits miniatures, qui est établie en Angleterre et en France depuis le XVI^e^ siècle, se renouvelle grâce à l'émail et au talent de Jean Petitot l'Ancien (1607-1691). Le Genevois travaille d'abord pour Charles I^er^ à la cour d'Angleterre et ensuite pour Louis XIV à la cour de France. Très vite, le monarque français comprend l'usage politique qu'il peut faire de ces petits portraits et il en commande un grand nombre à son effigie ; il les offre comme cadeaux diplomatiques et les distribue aux cours européennes mais aussi aux ambassadeurs, à titre de récompense pour services accomplis. C'est un bijou qui peut être monté en pendentif, serti de pierres ou de diamants, et qui témoigne du faste et de la puissance du roi-soleil[6].

Le modèle monarchique de Louis XIV

Frédéric-Auguste de Saxe, dit Auguste le Fort (1670-1733), est l'une des personnalités les plus hautes en couleur qui ait occupé le trône électoral : c'est un prince des temps baroques qui aime la chasse et les fêtes. Son surnom Auguste le Fort lui vient de sa force légendaire et du nombre considérable d'enfants illégitimes qu'on lui attribue. Ses ambitions politiques sont immenses et c'est avec détermination qu'il brigue le trône de Pologne. Dresde devient en son temps

une capitale baroque, Leipzig se distingue par son université et sa musique, notamment lorsque Jean-Sébastien Bach devient directeur de la musique à Saint-Thomas. Enfin, Frédéric-Auguste a fait construire la manufacture de porcelaine de Meissen[7].

L'électeur de Saxe fait à dix-sept ans son grand tour et visite la plupart des cours européennes, en particulier la cour de Louis XIV[8]. Il est enthousiasmé par les splendeurs de Versailles, au point de vouloir à son tour transformer Dresde en métropole culturelle.

Il devient électeur de Saxe sous le nom de Frédéric-Auguste Ier en 1694. Puis il est élu en 1697 au trône de Pologne sous le nom d'Auguste II, après sa conversion au catholicisme et au terme de démarches diplomatiques complexes et de coûteuses transactions financières. Il peut alors ajouter une couronne royale à la dignité princière et règne sur le plus grand territoire d'Europe après la Russie. Il parvient ainsi au même rang que toutes les têtes couronnées des grandes monarchies européennes.

Le contre-émail, soigné, témoigne de ce pouvoir, l'année même où il devient roi de Pologne : « Auguste II, roi des Polonais, Électeur de Saxe, couronné le 15 septembre 1697 ». Il s'agit donc d'un portrait commémoratif de son sacre, bien que postérieur d'une vingtaine d'années.

Fig. 2 - Verso du portrait.

Le roi a retenu la leçon du monarque de France : il règne par le faste, l'illustrent son palais baroque, les fêtes qu'il y donne et ses collections splendides. Il fait de la vie à la *Residenz* de Dresde un spectacle permanent, il a même imité les bijoux du Roi-Soleil. En 1719, il a déjà accumulé neuf parures incrustées de pierres et de diamants. Grâce aux sept parures conservées, on peut imaginer la splendeur des électeurs de Saxe inondés de lumière et de couleurs. Ces parures sont l'incarnation du pouvoir royal.

Cette royauté, Frédéric-Auguste la met également en scène au travers de grands projets architecturaux comme le château de Dresde ou le *Zwinger*. Fervent collectionneur, il fait de Dresde une capitale artistique de premier plan. Il construit aussi une riche iconographie autour de sa personne, notamment en commandant des portraits à Louis de Silvestre (1676-1760). Très impressionné par l'exemple de Louis XIV, sa monarchie absolue, l'électeur de Saxe nomme cet élève de Charles Le Brun premier peintre du Roi en 1715 ; il lui confie le développement d'un programme iconographique autour de sa personne et de sa monarchie, sur le modèle de Louis XIV. Il existe une toile de Louis de Silvestre représentant un portrait en pied du même, qui a pu servir de modèle à notre miniature[9]. C'est un portrait d'apparat de grand format qui représente Auguste le Fort. Il s'inspire du style flamboyant des portraits de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud[10], en pied, mais caractérisés par une posture de royale nonchalance.

Fig. 3 - Portrait d'Auguste II (1670-1733)
Louis de Silvestre (1676-1760)
https://israel.silvestre.fr/louis-le-jeune/portrait-8/auguste-ii

Le portrait

Le portrait miniature peint sur émail est attribué à Isaac-Benjamin Vallier (mentionné entre 1724 et 1736), émailleur de la famille de Johann Melchior Dinglinger (1664-1731), sculpteur et joaillier officiel de Frédéric-Auguste I[er]. L'électeur a un goût prononcé pour les arts du feu et à côté de l'orfèvre-émailleur Georg Friedrich Dinglinger[11], il a essayé d'attirer d'autres peintres sur émail à sa cour. Il parvient à faire venir Charles Boit, peintre suédois de renommée internationale et membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture depuis 1717. Ce dernier réalise plusieurs portraits miniatures du souverain[12].

Un portrait en magnificence

Le roi de Pologne se fait représenter lui aussi en grand monarque, à mi-jambe, en cuirasse rutilante. A cette époque, l'armure n'est plus utilisée que comme tenue d'apparat, mais elle constitue déjà un attribut monarchique largement exploité dans les portraits de Louis XIV en roi-soldat[13]. Le manteau royal, bleu bordé d'hermine, est attaché sur son épaule droite. Auguste le Fort exhibe plusieurs décorations fastueuses, incarnation du pouvoir royal. Elles appartiennent aux neuf magnifiques parures qui, en temps normal, sont exposées avec les pierreries dans le cabinet des Bijoux (*Juwelenzimmer*), point d'orgue des galeries d'œuvres d'art dont se compose la Voûte Verte (*Grünes Gewölbe).*

Auguste II porte ainsi la décoration de l'ordre de l'Aigle blanc, ainsi qu'une épée, accessoires appartenant à la parure dite en écaille de tortue, qui est en train de se constituer comme en témoignent les inventaires de 1719 et de 1722. Elle est décrite comme une parure en écaille de tortue inscrustée d'or et sertie de milliers de diamants. Elle utilise la technique du piqué-posé pour les linéaments d'or et celle du piqué-point pour les clous[14].

L'étoile de l'ordre polonais de l'Aigle blanc est suspendue à un cordon moiré bleu dont le nœud repose sur la hanche droite ; elle prend la forme d'une aigle réaliste en émail blanc, tournant sa tête couronnée vers la droite (fig.4). Le symbole héraldique se détache sur un décor formé d'une croix à huit pointes, de flammes interposées et de pierres précieuses montées en solitaire aux angles perdus. L'ensemble est bordé d'un filet d'émail blanc, les surfaces intérieures de la croix étaient remplies d'émail rouge translucide serti dans de l'or. On aperçoit les nombreux brillants qui décorent l'insigne de l'ordre. Il s'agit probablement du bijou réalisé par Triquet en 1725.

Si Auguste II arbore les insignes de l'ordre de l'Aigle blanc, le premier ordre polonais et la plus haute distinction polonaise, c'est qu'il fait référence au statut suprême auquel a longuement aspiré ce prince, celui de roi. Il réussit à instaurer

et à imposer cet ordre entre 1703 et 1705[15]. Le 1er novembre 1705, il le crée à Tykocin, en Lituanie. En politique avisé et soucieux d'honorer la noblesse polonaise et lituanienne, le roi électeur et futur maître de l'ordre met en scène l'évènement comme le renouvellement d'un ordre fondé en 1325 par le roi Ladislas Ier le Bref. La création de cet ordre s'inscrit dans la lignée de l'ordre de Saint-André, fondé en 1698 par le tsar Pierre Ier, et de l'ordre de l'Aigle noir, créé par Frédéric Ier de Prusse en 1701[16]. L'insigne de l'ordre est l'œuvre de Johann Melchior Dinglinger, orfèvre de la cour de Saxe.

Abb. 143
Kleinod des polnischen
Weißen Adler-Ordens
Um 1725. 65 Brillanten.
Schildpatt, Gold, Email,
vergoldetes Silber. H. 15,2.
B. 10,2 Gewicht 201 g
Inv.-Nr. VIII 215

Fig. 4 - Étoile de l'ordre polonais de l'Aigle blanc, appartenant à la parure en écaille de tortue
Staatliche Kunstsammlungen, Dresde, Inv.-Nr. VIII 215[17]

Par ailleurs, au côté gauche repose une plaque sur le manteau d'hermine, la grand-croix de l'ordre de l'Aigle blanc ainsi que l'étoile de cet ordre (fig. 5). Sur la grand-croix, on peut lire la devise : « Pro Fide Lege et Grege » : pour l'honneur, la loi et le peuple. On reconnaît la plaque appartenant à la parure de rubis de 1722.

Élément de la même parure de rubis, on devine aussi l'insigne catholique de la Toison d'or, pendentif suspendu à un ruban rouge : c'est l'ordre de chevalerie le plus prestigieux, attaché à la couronne d'Espagne mais qui se partage en deux ordres, dont l'un devient autrichien après la guerre de succession d'Espagne. On arrive à percevoir les rubis qui le sertissent sur la miniature[18]. Auguste le

Fort a été reçu chevalier de l'ordre habsbourgeois de la Toison d'Or en 1722. Dès l'année 1697, le roi espagnol Charles II l'avait nommé chevalier, mais il n'a reçu les insignes qu'en 1722. La cérémonie a eu lieu le 9 avril 1722 au château de Dresde[19]. Le portrait commémore cette distinction récente.

Fig. 5 - Plaque de l'Aigle blanc, appartenant à la parure de rubis
Staatliche Kunstsammlungen, Dresde, Inv.-Nr. VIII 121[20]

L'armure elle aussi est parsemée de diamants et illustre la splendeur dont Auguste le Fort entoure son règne.

Il est coiffé d'une longue perruque blanche poudrée et il empoigne le bâton de commandement dans la main droite qu'il tient sur la hanche. Auguste le Fort montre du doigt le champ de bataille. En arrière-fond à droite, vous apercevez une ville d'apparence orientale avec sa mosquée ; cela est sans doute une référence à la seconde guerre du Nord, guerre qui oppose la Russie, alliée de la Pologne-Saxe à la Suède aidée des Ottomans.

Des portraits miniatures de grande taille

La taille du portrait, qui ne se limite pas au visage et aux épaules, est remarquable. D'une hauteur de 20,8 cm, elle excède la taille de la plupart des petits portraits peints par Jean Petitot entre les années 1650 et 1680 à la cour de France. C'est un vrai travail d'orfèvrerie que de peindre sur une si grande surface, et ce n'est qu'à partir de Charles Boit (1662-1726) qu'un tel format s'impose comme support du portrait d'apparat.

En effet, lorsqu'en 1696, le Suédois, fils de réfugiés huguenots français, est nommé émailleur de Guillaume III puis peintre sur émail d'Anne, la reine d'Angleterre, il commence à produire des portraits de plus grand format. En 1706, il signe ainsi un double portrait de la reine et du prince consort Georges de Danemark dans un grand format, d'environ 25 cm de haut. On le trouve actuellement dans la Royal Collection[21]. Pendant dix ans, grâce à la générosité de Georges de Danemark, il prépare ensuite une scène allégorique peinte sur émail, de 61 cm x 40 cm, pour immortaliser la victoire de Blenheim de 1709 remportée par le général John Churchill sur les Français. Mais le peintre échoue pour des raisons techniques, fait faillite et doit s'exiler en France en 1714[22]. Charles Boit a su repousser les limites techniques de la peinture miniature sur émail afin de tendre un miroir de grandeur aux monarques de son temps. La technique devient le médium d'un art baroque, avec des poses dynamiques et un vrai talent de mise en scène dans des décors palatiaux.

Cette peinture sur émail reste un témoignage précieux d'une tradition monarchique alors vieille d'un siècle, les petits portraits réalisés pour être distribués aux autres cours ou aux invités de marque. Tout y est excessivement fastueux, à l'image d'un genre onéreux et difficile à maîtriser. Aussi, selon les mots de Jean-Étienne Liotard, la technique est-elle le « seul genre durable et digne d'un Roi »[23]. Ses couleurs vives et inaltérables, où le rouge et le bleu, signes du pouvoir, éclatent, sont un instrument idéal de propagande aux mains des monarques européens : en perpétuelle représentation, en rivalité les uns avec les autres, il s'agit d'impressionner et de légitimer son pouvoir par le luxe, la puissance des armes et l'ancienneté du rang.

Notes

[1] Hans Boeckh, « La miniature sur émail au XIX^e^ siècle à Genève » dans *Cent ans de miniatures suisses*. 1780-1880. Exposition au musée historique de Lausanne du 17 septembre 1999 au 27 février 2000, sous la direction de Jean-Claude Genoud, Lucien Boissonnas, Lausanne, Musée historique, 1990, 166

p., pp. 129-146, pp. 132-133.

[2] Carl-Wilhelm Clasen, *Peter Boy. Ein rheinischer Goldschmied und Emailmaler der Barockzeit und der Schatzfund von Perscheid*, Rheinbach-Merzbach, CMZ-Verlag, 1993, p. 176-177.

[3] André Félibien, *Des Principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent,* Paris, 1699, republié par Gregg Press Limited, Hants, 1966, p. 307-308 : « Avant l'an 1630, ces sortes d'Ouvrage estoient encore inconnus, car ce ne fut que deux ans après, que Jean Toutin Orfèvre de Chasteaudun […] en trouva enfin le secret ».

[4] Voir par exemple : Erika Speel, *Painted Enamels. An illustrated survey 1500-1920*, Hampshire and Burlington USA, Lund Humphries, 2008, 240 p., pp. 14-15.

[6] Erika Speel, 2008, p. 44.

[5] Voir Michèle Bimbenet-Privat et François Farges, *La Boîte à portrait de Louis XIV*, Paris, musée du Louvre, Somogy, 2015, 64 p.

[7] Voir Géza von Habsbourg, *Trésors des Princes d'Europe*, Paris, éditions de l'Imprimerie Nationale, 1997, pp. 179-198.

[8] *Dresde ou le rêve des princes. La Galerie de peintures au XVIII^e siècle.* Exposition du 16 juin au 1^er octobre 2001, musée des Beaux-Arts de Dijon, Paris, éditions de la Rmn, 2001, p. 141.

[9] Un autre portrait très similaire de Louis Silvestre et de son atelier avec un esclave noir se trouve dans la collection de la duchesse d'Albe au palais de Liria à Madrid.

[10] Myra Nan Rosenfeld, *Largillière portraitiste du XVIII^e siècle.* Exposition du 19 septembre au 15 novembre 1981, musée des Beaux-Arts de Montréal, Montréal, musée des Beaux-Arts de Montréal, 1982, pp. 291-295.

[11] Voir les portraits miniatures d'Auguste le Fort par ce peintre, Karen Schaffers-Bodenhausen, *The portrait miniatures in the collections of the House of Orange-Nassau*, Zwolle, Waanders, 1993, n° 318 et 319, p. 276 et 277.

[12] Bernd Pappe, Juliane Schmieglitz-Otten, *Miniaturen aus der Barockzeit aus der Sammlung Tansey*, Munich, the Tansey Miniature Foundation, 2016, Celle und Hirmer Verlag, 2016, 395 p., n°10192, p. 158. Voir aussi https://skd-online-collection.skd.museum/Details/Index/117187, site consulté le 12/05/23.

[13] Par exemple : *Visages du Grand Siècle. Le Portrait français sous le règne de Louis XIV. 1660-1715.* Exposition du 20 juin au 15 septembre 1997, Musée des Beaux-Arts de Nantes, du 20 juin au 15 septembre 1997, sous la direction d'Emmanuel Loquery, Paris, Somogy éditions d'art, 1997, p.78sq.

[14] Ulli Arnold, *Die Juwelen Augusts des Starken*, München-Berlin, Kehler & Amelang, 2001, 333 p., pp. 145-146.

[15] Diana Scarisbrick, Christophe Vachaudez et Jan Walgrave, *Parures du pouvoir. Joyau des cours européennes,* Bruxelles, Belgium et Fonds Mercator, 2007, p. 183.

[16] *Honneur et Gloire. Les trésors de la collection Spada.* Exposition du 19 novembre 2008 au 15 mars 2009, musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, sous la direction d'Anne de Chefdebien et de Laurence Wodey, Paris, Société des amis du musée national de la Légion d'honneur, 2008, p. 263 pour l'ordre de l'Aigle blanc.

[17] Ulli Arnold, 2001, p. 158.

[18] Ulli Arnold, 2001, ill. 111, p. 130.

[19] Ulli Arnold, 2001, p. 86sq.

[20] Ulli Arnold, 2001, p. 132.

[21] Portrait de la reine Anne (1665-1714) et du prince Georges de Danemark (1653-1708), Charles Boit, 1706, Royal Collection, Londres, RCIN 421497. Voir :
https://www.rct.uk/collection/search#/11/collection/421497/queen-anne-1665-1714-and-prince-george-of-denmark-1653-1708, site visité le 2/05/23.

[22] Wilhelm Nisser, *Michael Dahl and the contemporary Swedish school of painting in England,* Uppsala, Almqvist et Wiksells Boktryckeri-Aktiebolag, 1927, pages sur Charles Boit, pp. 135-163.

[23] Richard Walker, *The Eighteenth and Nineteenth Century Miniatures in the Collection of Her Majesty The Queen*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, 485 p., p. 260 : [à propos de George III] : « je le consacrerois à l'Immortalité en le peignant en Email en grand le seul genre durable et digne d'un Roi qui commence à regner avec tant de gloire », lettre à Bute du 4 mars 1761.

VESTIGES : DEUX BOMBARDIERS ANGLAIS S'ÉCRASENT EN VALAIS

Richard GAUDET-BLAVIGNAC

Prologue

Il y a près de cinquante ans, j'ai acheté au Marché aux Puces un carton contenant un certain nombre d'objets. Entre autres, un gros morceau de fonte, une blague à tabac, une boîte d'allumettes de marque anglaise, des lambeaux de parachute, des balles de mitrailleuse ainsi qu'une liste dactylographiée d'aviateurs de la R.A.F et, surtout, deux photos anciennes montrant des soldats suisses portant des cercueils, dans un cimetière, devant une foule considérable.

A l'époque, pas d'internet et donc pas moyen d'identifier ces objets à moins de consulter les collections de nombreux journaux.

Le carton fut rangé, égaré, oublié pendant de nombreuses années. Deux déménagements ne contribuèrent pas à nos retrouvailles.

L'âge venant, j'éprouvai le besoin de « mettre en ordre mes affaires ». C'est alors que j'ai retrouvé le carton. Tout était là, en bon état sauf la blague à tabac dont le tissu caoutchouté n'avait pas résisté aux outrages du temps.

Il s'agissait enfin d'identifier tous ces objets. Ce qui fut fait.

Ces modestes vestiges provenaient de l'un des deux bombardiers anglais tombés en Valais dans la nuit du 12 au 13 juillet 1943.

Avant de voir en détail l'histoire de ces deux avions, il convient de situer l'événement dans son contexte.

1. 1943, le tournant de la guerre

Ce tournant est marqué dès novembre 1942 par le débarquement des Alliés en Afrique du Nord qui préfigure la libération du continent européen.

Sur le front de l'Est, le 2 février, c'est la défaite allemande à Stalingrad ;

En Afrique, le 13 mai, les troupes italo-allemandes sont vaincues en Tunisie et le 10 juillet les Alliés commencent la conquête de la Sicile, suivie par le

Fragments de parachute et de suspentes, balles et cache-flamme de mitrailleuse.

Deux éléments mécaniques provenant d'un des bombardiers.

Objets provenant d'un des bombardiers.

Fragments de bombe...

Fragment d'une carte Michelin trouvé sur une des épaves.

débarquement en Italie qui entraînera la chute du fascisme. Mussolini est chassé du pouvoir et L'Italie, change de camp et rejoint les Alliés.

Pourtant, la guerre est loin d'être terminée et les combats se poursuivront jusqu'en 1945.

Dans cette lutte, l'aviation de bombardement jouera un rôle primordial et les aviations britannique et américaine y seront prépondérantes.

Le bombardement par les airs date de la première guerre mondiale, mais lors de la seconde, les progrès techniques en font une arme à la fois tactique et stratégique. Dès 1940, la Luftwaffe l'utilise à fond soit contre des cibles militaires, soit contre des cibles en grande partie civiles comme lors du bombardement de Rotterdam destiné à faire plier la Hollande. Puis, en automne 1940, contre les îles britanniques. La plupart des villes anglaises importantes, qu'elles abritent des industries de guerre ou non, sont visées. C'est ce que les Anglais appellent le « Blitz » qui durera jusqu'en 1941. Londres, Manchester, Birmingham, Coventry - celle-ci si durement touchée que sa destruction donnera en français le participe passé « coventrysé » qui signifie « anéanti ». Le but de ces actions était à la fois de toucher l'industrie de guerre mais aussi le moral des Britanniques. Sans succès d'ailleurs, grâce à leur ténacité.

2. Le Bomber Command et les « bombardements de zone » :

La riposte anglaise sera apportée par le développement de l'aviation de bombardement, le « Bomber Command ». Cette branche de la R. A. F. (Royal Air Force), créée en 1936, est dirigée depuis février 1942 par le Marshal of the Royal Air Force Arthur Harris, surnommé « Bomber Harris », mais aussi « Butcher Harris » (le boucher). La suite des événements expliquera cette appellation.

Le feldmarshall Harris
chef du Bomber Command.

La Grande-Bretagne jouit de deux avantages : son insularité et son avance dans le développement de son aviation de bombardement. Contrairement à l'Allemagne qui ne dispose que de bombardiers « moyens », Hitler prévoyant une guerre essentiellement terrestre, l'Angleterre a mis en place bien avant la guerre l'étude de bombardiers lourds, à grand rayon d'action, capables de frapper au cœur du territoire ennemi. Mais en 1940, elle ne dispose pas encore des moyens aériens capables de riposter à l'ennemi. Ce n'est qu'en 1942 que le « Bomber Command » pourra être utilement mis à contribution.

Dès 1941, l'utilisation de la flotte du Bomber Command est l'objet de nombreuses discussions jusqu'au sein du gouvernement. Deux opinions s'affrontent : doit-on bombarder avec le plus de précision possible des objectifs militaires : troupes, usines d'armements, chantiers navals, raffineries de pétrole, aciéries, etc. ou, plus largement, tout objectif essentiel à l'économie allemande mais impliquant des pertes civiles importantes : réseau de communication, gares, voies fluviales, centrales électriques, etc.

Ces discussions vont déboucher sur les décisions suivantes :

Les bombardements de cibles précises se sont révélés difficiles, peu efficaces et particulièrement lourds en pertes humaines et matérielles pour le « Bomber Command ». Ainsi va se développer une nouvelle pratique défendue fermement par Harris : « le bombardement de zone ». Ce dernier consiste à déterminer un espace, en général urbain ou suburbain, où peuvent se situer des cibles militaires ou économiques et de le bombarder de la façon la plus étendue possible sans se préoccuper des pertes civiles qu'on appellerait aujourd'hui « collatérales ».

L'idée de cette pratique n'est pas nouvelle, elle est née dans l'entre-deux guerres et envisagée comme un moyen de détruire l'économie de l'ennemi, de briser sa volonté de résistance et, par-là, de raccourcir la durée de la guerre. On peut comparer cette façon de faire la guerre, sans se préoccuper des non-combattants, au blocus de l'Allemagne entre 1915 et 1918, et même après l'armistice, qui a fait entre 750.000 et 800.000 morts dans la population civile[1].

En juillet 1941, les chefs d'Etat-major britanniques déclarent : *« Nous devons détruire les fondations sur lesquelles repose la machine de guerre allemande, l'économie qui l'entretient, le moral qui la soutient, les approvisionnements qui la fournissent et l'espoir de vaincre qu'elle inspire »*[2].

Pourtant, le premier « bombardement de zone » par les appareils du « Bomber Command » le 16 décembre 1940, visant Mannheim, n'avait pas remporté le succès escompté :

Mannheim 16.12.1940 : photos de reconnaissance après le raid.

24 Juillet 1943 : 1er jour de l'opération Gomorrhe, bombardement de Hambourg, 37'000 morts après une semaine de bombardements.

« Cette ville est choisie en raison de son plan en damiers, ce qui la rend facile à repérer pour les équipages. Les 134 bombardiers du Bomber Command avaient pour mission de détruire le centre-ville, qui n'abritait aucune installation industrielle ou militaire importante, et dont la vocation était exclusivement résidentielle. En raison de problèmes de précision, les bombes ratèrent leur objectif et firent une vingtaine de morts dans les quartiers voisins du centre, qui fut totalement épargné. »[3]

Dès le début de la guerre, la RAF, comme d'autres branches de l'armée, fit appel à des scientifiques pour améliorer les moyens de remplir sa mission. Ce fut, dès la Bataille d'Angleterre, en vue du développement des radars, indispensables au « Fighter Command » (l'aviation de chasse) ; en 1942, le « Bomber Command » fut doté d'une « Section opérationnelle de recherche » chargée d'optimiser les bombardements de zone. Les travaux de ces scientifiques montrent qu'en développant la destruction des villes allemandes ils ne cherchaient qu'à abattre le moral de leurs habitants sans se préoccuper des victimes civiles. La destruction des objectifs économiques, voire militaires, ne venait que loin derrière et serait bientôt abandonnée.

« [...] Leurs travaux analysaient en détail les destructions accomplies et ils ne pouvaient ignorer les pertes humaines associées. Ils ont observé à ce sujet un silence complet. »[4]

Le 14 février 1942, une directive enjoint au « Bomber Command » d'administrer un « moral bombing » aux villes allemandes : *« [...] il a été décidé que l'objectif premier de vos opérations devrait maintenant se concentrer sur le moral de la population civile de l'ennemi et en particulier sur celui des travailleurs industriels ».*[5]

On va même alors jusqu'à calculer le nombre de tonnes de bombes nécessaires selon le nombre d'habitants des villes « sélectionnées ». Le Vice-maréchal de l'air N.H. Bottomley, dans une directive au Bomber Command, écrit :

« [...] Ainsi, en utilisant le critère d'une tonne de bombes par 800 habitants et en supposant une efficacité de 50 %, l'attaque de la ville d'Essen nécessiterait 1 600 tonnes de bombes, sur la base d'une population évaluée à 650 000 personnes ou 1 000 tonnes en se basant sur un critère de sept tonnes par mille carrés de superficie ».

Le chef du « Bomber Command » était à l'origine de ces développements, lui qui, en juillet 1942, avait déclaré :

« Mon travail est le transport. Le transport de bombes en quantité adéquate au bon moment et au bon endroit. Une bombe sur un Boche ou sur une douzaine de Boches est la meilleure des bombes. C'est certainement la plus satisfaisante. »[6]

Traces des bombes incendiaires au-dessus de Cologne.

Cologne 1944-1945.

La guerre se prolongeant, les bombardements stratégiques s'intensifièrent.

En 1942, les Etats-Unis entrèrent dans le conflit et, adossés à une industrie de guerre en plein essor, se joignirent à la politique des « bombardements de zone », se réservant ceux effectués de jour alors que les Anglais agissaient de nuit.

La population britannique, dans son écrasante majorité, estimait que ces bombardements stratégiques étaient parfaitement justifiés car les souvenirs du « Blitz » étaient bien présents. Le gouvernement, et Churchill lui-même, soutenaient cette politique. Ainsi, le 21 septembre 1943, il déclarait à la Chambre des communes : *« Pour [détruire le régime nazi] nous ne reculerons devant aucune forme de violence ».*

La propagande, active dans tous les médias, fut chargée de présenter ces bombardements comme « *nécessaires, utiles et même moralement acceptables* ». « *Nécessaires et utiles* » car ils contribuaient à défaire l'ennemi et remporter la victoire ; « *moralement acceptables* », car la R.A.F, proclamait la propagande, s'attachait à respecter ce qu'on pourrait appeler un « code de bonne conduite », l'Angleterre n'étant pas l'Allemagne nazie et la RAF n'étant pas la Luftwaffe : *« [...] cette offensive alliée est plus morale que celle de la Luftwaffe car elle ne cherche pas à terroriser la population. »*[7] les cibles étant clairement identifiées, les équipages solidement formés, disait-on.

La réalité et les circonstances de cette politique étaient cachées à la population par cette propagande bien orchestrée et cela contre l'avis de Harris qui prévoyait qu'un jour ces omissions et ces mensonges se retourneraient contre la Grande-Bretagne, car on ne précisa jamais les buts réels des « bombardements de zone ».

Le 25 octobre 1943, le chef du « Bomber Command » réclama : *« [...] que l'on reconnaisse publiquement et clairement les objectifs qu'on lui avait fixés : « détruire des villes allemandes, tuer des travailleurs allemands et perturber la vie de la collectivité civilisée à travers toute l'Allemagne. »*[8]

Le ministère de l'aviation rejeta sa demande, craignant quelque trouble dans la population.

Mais les Anglais connaissaient les effets des bombardements qu'ils avaient eux-mêmes subis et ils pouvaient imaginer ce que la propagande tentait de leur cacher en mettant constamment en valeur le courage – véritable - des aviateurs, les dangers et les pertes qu'ils subissaient, l'espoir que *« la destruction de l'économie et du moral allemands »* les rapprocheraient de la victoire et de la fin de la guerre ; des thèmes mis en avant par les media, et développés jusqu'en 1945.

L'aspect moral des bombardements stratégiques ne fut jamais sérieusement abordé pendant les années de guerre. Au Royaume-Uni, ils ne furent quasiment jamais critiqués. Citons toutefois, parmi les très rares prises de position contre eux, celles de l'archevêque de Canterbury, de l'écrivain Georges-Bernard Shaw et du député…

Rappelons enfin qu'aucune convention internationale alors en vigueur ne les interdisait formellement. Pendant l'entre-deux guerres aucune réglementation internationale concernant l'utilisation de l'aviation de bombardement n'avait abouti. Seules les conventions de La Haye de 1899 et 1907 indiquaient dans leur article 25 : *« Il est interdit d'attaquer ou de bombarder des villes, villages, habitations ou bâtiments qui ne sont pas défendus. »* Et l'une des trois « déclarations », d'ailleurs provisoire et jamais adoptée, jointes à la convention : *« [...] interdisait le lancement de projectiles et d'explosifs du haut des ballons ou d'autres modes analogues nouveaux. »*

4. Les équipages des bombardiers :

Les chiffres suivants montrent que les aviateurs du Bomber Command prirent la plus grande part dans la guerre aérienne. Ce sont eux qui subirent le plus haut taux de pertes de tous les corps d'armée alliés ; seul celui des sous-mariniers allemands lui est supérieur : 30.000 marins sur 40.000, tous volontaires.

« [...] les équipages du Bomber Command comprenaient environ 125 000 hommes, dont 69,2 % de Britanniques, les autres étant originaires du Commonwealth ou de pays européens sous occupation allemande. Sur ces effectifs, 47 305 hommes furent tués au combat ou trouvèrent la mort pendant qu'ils étaient prisonniers

de guerre, 8 195 périrent dans des accidents, 8 403 rentrèrent chez eux blessés et 9 838, également blessés pour beaucoup d'entre eux, devinrent prisonniers de guerre. Autrement dit, 59 % de la totalité de ceux qui servirent dans ces équipages furent victimes de la guerre, parmi lesquels 47 % furent tués ».[9]

Un équipage de Lancaster.

Chargement de bombes d'un Lancaster.

Tous les aviateurs du Bomber Command étaient volontaires et leur âge moyen était de 22 ans. En principe, après 30 missions ils étaient retirés du « champ de bataille » mais *« Sur la base d'un taux de perte de 4 %, trois équipages sur dix vont survivre à 30 opérations ».* La durée de vie moyenne de ces jeunes hommes était de six semaines.[8]

Si, pendant toute la guerre, les hommes du Bomber Command furent considérés comme des héros par leurs compatriotes et encensés par la propagande, en revanche, dès la fin du conflit, l'aspect moral de leurs actions fut l'objet de controverses qui duraient encore en 2012, lorsque la reine Elizabeth II inaugura un imposant monument dédié au Bomber Command. Le combat de ces aviateurs aussi courageux qu'ils fussent n'atteignit jamais au mythe des pilotes de la « Bataille d'Angleterre », « Britain's finest hours » selon la formule de Churchill.

Monument dédié
au Bomber Command.

Terminons en citant Andrew Kapp :

« La stratégie des bombardements de zone fut surtout contestée en raison de l'abîme séparant l'exceptionnelle bravoure des jeunes gens qui ont servi dans le Bomber command et l'horreur qui s'est abattue, de leur fait, sur la population civile allemande. »[9]

5. La chute des deux bombardiers anglais en Valais

Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1943, deux bombardiers anglais « Lancaster » s'écrasent en Valais. Le premier à 00h 55 sur les hauteurs du Grammont, au-dessus du Bouveret, le second à 01h 08 au-dessus des Mayens de Sion.

A Pully, dans sa villa « La Muette », l'écrivain Charles-Ferdinand Ramuz, notera dans son journal :

Les sirènes ont retenti la nuit de lundi à mardi

Vagues d'avions

Un bombardier s'écrase contre les pentes du Grammont

Cinq morts

Un second appareil s'écrase au-dessus des Mayens de Sion: six morts

Article du Nouvelliste valaisan, 13 juillet 1943.

« [...] La sirène, une fois de plus, s'est mise à hurler sur la terrasse de l'église, signalant le passage des avions anglais en route pour l'Italie, et quand ils passent juste au-dessus de nous, c'est que leur objectif est Turin. Il faisait lourd et orageux. Il y avait un bourrelet de nuages noirs sur les montagnes de Savoie et jamais encore ces avions n'avaient paru si nombreux et n'avaient été si bruyants car ils volaient très bas. On ne voyait rien qu'une lueur par moment derrière ces gros nuages devant nous ; ces détonations, était-ce le tonnerre, ou était-ce le tir de la DCA qui entrait en action ? Ou les bombes, qui tombaient, on ne savait pas, tandis que les vagues d'assaut se succédaient au-dessus de nous de façon continue. Tout-à-coup, il y avait eu un choc violent quelque part, qui s'était moins manifesté par le bruit que par le mouvement de l'air qui avait fait trembler les vitres et battre les portes : on apprit le lendemain que c'était un quadrimoteur qui s'était écrasé contre les rochers de la région du Bouveret [...] »[10]

Le lendemain, la presse relate la chute des deux appareils. On peut lire dans « Le Journal de Genève » :

Deux bombardiers anglais s'écrasent en Valais, les équipages ont été tués. Le premier s'abat au-dessus du Bouveret…

« Dans la nuit du 12 au 13 juillet, à 00h 55, un quadrimoteur a percuté contre les pentes du Grammont, à environ 500 mètres au sud du Bouveret, à l'altitude de 900 mètres.

Le point rouge indique l'endroit de la chute du Lancaster ED 412 sur le Grammont. En bas, Le Bouveret.

Une formidable détonation fut entendue et d'immenses flammes s'élevèrent de l'appareil.
Le commandant militaire du secteur et le chef des pompiers se rendirent sur les lieux, où l'on trouva sept cadavres d'aviateurs.

« On nous téléphone du Bouveret : vers 1 heure du matin, les populations de Montreux et des environs ont été réveillées par une très forte explosion. D'après les renseignements qui nous parviennent ce matin on apprend qu'un bombardier tri-moteur [sic], qui semble avoir été en difficulté, s'est écrasé contre les flancs du Grammont, près de la carrière Bussiens. L'appareil fit explosion ; on a dénombré jusqu'ici sept morts parmi l'équipage. L'explosion fut si forte que, tant au Bouveret que dans les localités avoisinantes, un grand nombre de vitres volèrent en éclats : Des dégâts particulièrement importants furent causés à la pisciculture. »

Des soldats de la cp. fus Lw II 3 près de l'épave du ED 412, sur le Grammont.

Et sous le titre :

Le second dans la région des Mayens-de-Sion…

« Sion, 13 juillet.

Au matin de la nuit de lundi à mardi, la population de Sion était réveillée par le vro0mbissement d'avions. Il était un peu plus d'une heure du matin quand on s'aperçut qu'un avion faisant partie de l'une des escadrilles qui violaient notre espace aérien était en difficulté et volait très bas.

Mayens de Sion, arrière du Lancaster ED 531.

Mayens de Sion, arrière du Lancaster ED 531.

Ce matin, à l'aube, on apprenait qu'un avion s'était écrasé contre la montagne, au-dessus des Mayens-de-Sion, à 200 mètres de la cabane de Thyon, après avoir heurté une ligne à haute tension. L'accident se produisit non loin du Château d'eau de la Dixence. Le bombardier avait lâché dans la montagne son chargement de bombes. On compte sept morts parmi l'équipage.

La population sédunoise put apercevoir l'avion lançant des fusées éclairantes sans doute pour trouver un terrain propice à un atterrissage. L'avion décrivit plusieurs spirales avant de disparaître dans la montagne.»

On apprend dans un article voisin que la même nuit des bombes sont tombées en Suisse :

Des bombes à Riggisberg, Flamatt et au-dessus de Wangen

«Dans la nuit du 12 au 13 juillet, entre 0h 04 et 0h 51, une centaine d'avions étrangers, volant à une altitude de 3000 mètres, ont pénétrés dans l'espace aérien suisse entre Porrentruy et Le Brassus [...] Au Bouveret, une machine s'est écrasée sur le sol et les hommes de l'équipage ont perdu la vie. Des bombes ont été lancées près de Riggisberg et de Flamatt, ainsi que dans la région de Männlichen. A Riggisberg une maison a été détruite et une autre incendiée. Jusqu'à présent aucune victime n'a été signalée.»

Dans son numéro du 14 juillet, «Le Journal de Genève» revient sur les événements dans un long article :

Le survol massif du territoire suisse
Nuit d'angoisse en Valais

« Les lourds bombardiers arrivaient par vagues. Ils avaient passé, quand le bruit d'un moteur déchira l'air et bientôt on aperçut dans l'échancrure des nuages un avion emporté comme un oiseau désemparé qui semblait voler au hasard Il survola la ville et la région des Mayens, tournant au-dessus de Salins, à faible altitude.

Le pilote en détresse cherchait-il un terrain d'atterrissage ? [...] Un instant il gagna de la hauteur et le bruit du moteur monta crescendo, puis se tut brusquement.

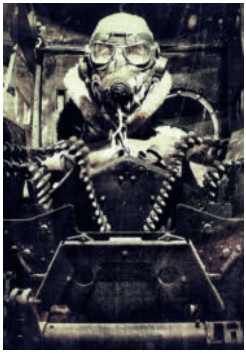

Mitrailleur arrière.
Le seul de l'équipage à ne pas être muni d'un parachute.

Alors on vit comme une fusée descendre à pic, des hauteurs des Mayens, on entendit de la ville une explosion et le ciel s'embrasa, au point de chute, illuminé comme par un feu de bengale [...] Puis la lueur s'éteignit et un grondement sourd parcourut l'espace. Il tonnait maintenant, et la pluie commençait à tomber.

Sgt Hugh Bolger,
mitrailleur arrière du Lancaster E 531.

[...] Au petit matin, les nouvelles les plus contradictoires et les plus folles volaient de proche en proche.

On nous indiqua dix endroits au moins où des avions s'étaient abattus en flammes. Mais on sut bientôt qu'au Bouveret un bombardier s'était écrasé contre la montagne et qu'un autre était tombé à 200 mètres de la cabane de Thyon, bien connue des alpinistes. Dans l'un l'autre cas l'équipage était mort, carbonisé.

[...] La population sédunoise se souviendra longtemps de cette nuit d'angoisse et désormais ceux qui ont assisté à ce drame en plein ciel réaliseront mieux ce qui transparaît de souffrance et de et de désolation dans les brefs communiqués quotidiens.

[...] Le bombardier s'est abattu contre le mont qui soutient le château d'eau de la Dixence, à peu de distance de la conduite forcée et de la cabane de la J.O.C. qui abritaient de nombreuses jeunes filles.

Elles peuvent se vanter de l'avoir échappé belle !

[...] Les huit [sic] corps des victimes sont à tel point carbonisés qu'ils ne forment plus qu'une seule mass et qu'il est difficile de les différencier les uns des autres. On voit encore une main crispée sur le manche à balai de l'appareil. De tous les passagers, un seul est reconnaissable, le mitrailleur arrière. Courbé en avant, le pied pris dans les décombres, il semble avoir cherché à sortir de la tourelle et il a le visage à demi fracassé. Sur son parachute, on lit un nom : sergent Bolger. On trouve épars les instruments de bord pulvérisé, deux mitrailleuses démantelées, un canot pneumatique avec sa bouteille de gonflement et un nombreux matériel.

Les enquêteurs cherchent à déterminer les causes de l'accident, qu'il faut attribuer, sans doute, à la chute d'un moteur sur quatre. Il est possible, mais non certain, que le bombardier ait été touché par un obus de la DCA. »

Signalons pour terminer cette revue de presse que « La Feuille d'avis de Vevey », dans son édition du 13 juillet, indique que L'Aga Khan se trouvait cette-nuit-là à l'Hôtel des Trois-Couronnes à Vevey et qu'il fut blessé par des éclats de verre, heureusement sans gravité. Il déposera d'ailleurs une couronne lors des funérailles des aviateurs.

Le 13 juillet, Berne adresse une vigoureuse protestation à Londres. Protestation inévitable et surtout nécessaire afin de montrer à l'Allemagne qui voyait d'un mauvais œil le nombre d'avions alliés qui passaient dans le ciel suisse et doutait de la volonté suisse de s'y opposer, que la neutralité suisse était bien réelle. Le Département politique envoya un télégramme numéroté 787 à l'ambassade suisse à Londres se terminant par les lignes suivantes :

« [...] Formulez nouvelle protestation énergique contre grave violation neutralité suisse. Insistez avec force pour que nécessaire soit fait pour en empêcher renouvellement. Demandez réparation dommages dont vous indiquerons ampleur dès enquête terminée. »[11]

Le 15 juillet, eut lieu l'enterrement des quatorze aviateurs anglais au cimetière de Saint-Martin, à Vevey, dans le carré réservé aux internés britanniques, morts lors de leur internement en Suisse pendant la première guerre mondiale.

« Le journal de Genève » relate l'événement :

Lendemain de drame
Les obsèques des aviateurs britanniques

« [...] Une foule considérable, difficilement contenue par le service d'ordre a assisté à la cérémonie organisée avec une rigueur toute militaire et à laquelle participaient des officiers de l'arrondissement territorial 10, une fanfare de bataillon et un peloton de soldats suisses chargés de tirer les trois salve4s réglementaires superbes venant d'un peu partout, leur faisaient un rempart fleuri.

[...] Sur chacune des deux tranchées avaient été déposés sept cercueils recouverts du drapeau britanniques. Une montagne de couronnes.

Obsèques.

Détachement suisse aux obsèques des aviateurs.

[...] Pendant la lecture de l'évangile, des soldats anglais (internés) et suisses ont pris place à la tête et au pied des cercueils, se tenant au garde à vous. Après le « God save the King », ils descendent simultanément en terre les cercueils.

C'est ensuite l'absoute, donnée par M. le curé Kurfurst, une sonnerie de trompette, le geste symbolique des poignées de terre sur les cercueils, le dépôt des grandes couronnes, au nom du roi et de la Grande-Bretagne, fait par M. le ministre de Grande-Bretagne en Suisse et l'attaché de la R.A.F. Une marche militaire termine l'émouvante cérémonie qui s'est déroulée sous un soleil implacable. »

Soulignons le fait curieux que l'hebdomadaire « L'Illustré » ne publiera que quelques photos légendées des funérailles, mais pas d'article, dans son numéro daté du 13 juillet [sic].

Enfin, un texte en anglais titré « *local news* », non signé, écrit vraisemblablement par un témoin de cet événement et destiné probablement à des Britanniques résidant en Suisse, relate les funérailles et résume les circonstances de la chute des deux avions.

A la fin du texte, des notes manuscrites en anglais indiquent le coût des funérailles dû par l'Angleterre : soit « *7.747,40 frs et 300 frs pour l'avion tombé à Thyon [?], en précisant 553,36 frs par homme* »[12]

6. L'itinéraire des deux bombardiers jusqu'à leur chute

Avro Lancaster.

Les deux appareils tombés dans le Valais sont du type Avro Lancaster. Ce bombardier anglais a été mis en service en 1942. Il s'avéra le meilleur avion de sa catégorie pendant la seconde Guerre mondiale. Il fut utilisé au cours de 156.000 missions. Sur 7377 appareils construits, 3814 furent perdus, dont 7 en Suisse entre le 12 juillet 1943 et le 28 avril 1944.

Caractéristiques de l'Avro Lancaster

Longueur : 21,10 m
Envergure : 31,10 m
Hauteur : 5,97 m
Poids à vide : 16 705 kg
Vitesse maximale : 462 km/h
Rayon d'action : 2 670 kilomètres
Plafond : 7 500 m
Armement : huit mitrailleuses Browning 7,7 mm
Transport : 6 350 kg de bombes
Motorisation : quatre moteurs Rolls-Royce Merlin XX en ligne de 1 460 chevaux chacun

Au début de la nuit du 12 juillet 1943, 264 Lancaster – sur 295 prévus - s'envolent de plusieurs aérodromes du sud de l'Angleterre en direction de l'Italie. Leur but est la ville industrielle de Turin. C'est le troisième raid sur l'Italie de l'année. Le premier, pendant la nuit du 3 au 4 février, rassemblait 156 bombardiers ; le deuxième pendant la nuit du 13 au 14 du même mois, beaucoup moins, mais celui qui nous occupe était le plus important lancé sur l'Italie depuis 1940.

L'itinéraire prévu était de survoler la France occupée et, pour éviter la Suisse, bifurquer à la verticale du lac d'Annecy pour ensuite traverser les Alpes à haute altitude. Le temps était beau et on ne prévoyait pas une météo défavorable.[13]

Trajets des bombardiers. En rouge trajet aller, en bleu trajet du retour.

Les bombardiers sont précédés par les « Pathfinders », des Lancasters pilotés par des aviateurs expérimentés chargés d'éclairer le trajet et de marquer les cibles par des fusées éclairantes de diverses couleurs. Les formations, escortées par des chasseurs Spitfire, rejoignent un point de rendez-vous au-dessus de Dungeness puis se dirigent vers l'Italie. Le trajet compte environ 900 kilomètres.
Une dizaine d'appareils sont contraints d'opérer un demi-tour pour des raisons techniques et ne participeront pas au raid.

On s'attendait à une météo favorable mais le temps se détériora rapidement à l'approche des Alpes et des orages violents s'abattirent sur la dernière partie de l'itinéraire obligeant les appareils à voler plus bas et avec une mauvaise visibilité. Une centaine d'appareils franchirent la frontière suisse. Le lendemain du drame, le commandement des troupes d'aviation et de la DCA précisa que les appareils anglais avaient traversé la Suisse en 7 formations. 3 d'entre elles à la verticale de l'Ajoie, puis sortirent du territoire par le Tessin. Une formation passa le Jura au Nord de la Brévine en direction du Valais. Enfin, 3 formations survolèrent le Marchairuz et traversèrent le Léman en le confondant avec le lac d'Annecy. Probablement que certains appareils - et c'était fréquent – voulurent prendre au plus court en traversant la Suisse, violant ainsi sa neutralité.

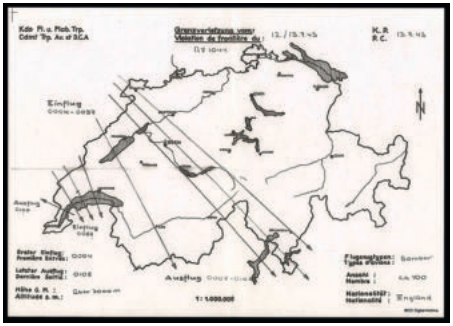
La direction des bombardiers lors de leur passage en Suisse.

En vue de la vallée de Rhône, les orages se firent plus violents et le passage des Alpes s'annonçait difficile. Certains pilotes, après le drame, parlèrent même d`« orages électriques » qui déréglèrent leurs instruments.

Le Lancaster E 412

C'est à 22h 35 que la formation à laquelle appartient le Lancaster E 412 du Squadron 207 décolle de Langar dans le Nottingshire. C'est le sergent Horace Badge qui commande l'appareil. Il a 20 ans, c'est sa quatrième mission et, à l'issue de celle-ci, il recevra ses galons d'officier.

Le E 412 effectue cette nuit-là sur Turin sa seizième mission. Il est chargé d'une bombe de deux tonnes et de 240 bombes incendiaires.

Comme vu plus haut, certains appareils, dont celui de Badge, soit confondirent le Léman avec le lac d'Annecy, soit décidèrent de prendre au plus court en traversant la Suisse eux aussi.

Vers minuit, le Lancaster E 412 passe le Jura à la hauteur du Marchairuz (1447 m.). Les batteries 80, 84 et 102 de la DCA helvétiques tirent plus de 400 coups sur les avions anglais.

Les servants des canons de 7,5, « Schneider-Creusot », observent un certain nombre de touchés sur leurs cibles. Toujours est-il que l'appareil de Badge perd de l'altitude ; en outre, le temps se gâte et le passage des Alpes s'annonce difficile. Pour s'alléger sans doute, le bombardier largue des bombes à l'est de Lausanne sans heureusement faire de victimes. L'appareil vole de plus en plus bas et des témoins diront avoir entendu des ratés à son passage [14]

Pièce de DCA suisse 7,5 cm Schneider-Creusot 7 servants.

Badge dirige son appareil vers le mont Gramont, au-dessus du Bouveret, mais ne peut en franchir ses 2200 m d'altitude et s'écrase dans un énorme fracas, provoquant un incendie à 300 m. au-dessus du village. L'onde de choc atteint les localités du bout du lac et la plupart des vitres volent en éclat.

L'officier pilote du Lancaster E 412 sgt Horace Badge.

Il est 00h55

Le responsable de la police d'armée du Groupe 1d envoie sur les lieux une patrouille de la cp. fus Lw II/3 cantonnée dans le secteur. On relèvera 5 cadavres et les recherches se poursuivront dans la journée.[15]

Soldat de la cp. fus Lw II 3, près de l'épave du ED 412, sur le Grammont.

Le Lancaster E 531

A 22h 49 l'Avro Lancaster E 531 du Squadron 207 piloté par le « Pilot Officer » Graham Mitchell décolle de Bottersford, dans le Leicestershire. Mis en service en 1941 avec 618 autres appareils, il a déjà effectué 9 missions sur l'Allemagne et 1 sur les installations portuaires de Saint-Nazaire.

Comme le E 420, il traverse la frontière suisse au-dessus du Marchairuz. Lui aussi est la cible des batteries de DCA et vraisemblablement lui aussi touché par leurs tirs.

Néanmoins, il continue sa route vers la vallée du Rhône alors que le temps se dégrade, que l'orage menace entraînant un manque crucial de visibilité. Il survole Sion et le val d'Hérémence et, pour tenter de reprendre de l'altitude, se déleste d'une bombe de 2000 kilos au-dessus du hameau de Riod. Des témoins observent alors qu'il vole de plus en plus bas et qu'il tire des fusées éclairantes probablement pour tenter de se situer.

L'épave du E531 aux Mayens-de-Sion.

Mais il s'écrase au-dessus des Mayens-de-Sion, dans une immense explosion dont la lueur rouge est visible jusqu'à Sion, à 200 m. d'un chalet occupé par des

jeunes filles de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne réveillées par le passage des bombardiers et effrayées par l'explosion et l'incendie.

Il est 01h08.

Vingt minutes après le « crash » un premier véhicule parvient sur les lieux, où se trouvent déjà une vingtaine de bergers affolés. Il est suivi par les hommes de la garde locale et un gendarme de Basse-Nendaz. Dès l'aube, une colonne militaire venue de Sion se rend sur les lieux et ne peut que constater que les 7 hommes de l'équipage de l'appareil sont morts. Seul le mitrailleur arrière, le sergent Bolger, projeté hors de l'avion, n'a pas été carbonisé.

Comme on l'a vu plus haut les obsèques des 14 aviateurs anglais ont lieu dans le carré réservé aux militaires britanniques au cimetières de Vevey.

7. Les effets du raid

a) les effets sur Turin :

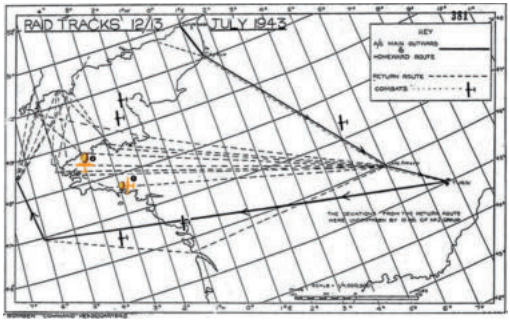

Carte de la mission de bombardement. Document anglais.

Flèches indiquant le trajet des bombardiers sur leurs cibles.

Turin photo du bombardementpar un avion de reconnaissance de la RAF.

L'Italie transmet les informations suivantes. : le raid sur Turin aurait touché des hôpitaux, l'université, le cimetière monumental et le réseau des eaux. Lors de ce raid, le plus important depuis 1940, 816 civils auraient perdu la vie. Aucune source confirme ces chiffres. En revanche, un article de la « Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale » indique *« plus de 400 morts ».*

Le rapport de la mission du Bomber Command du 29 septembre 1943 cite d'autres chiffres de source italienne faisant état de 792 morts et 914 blessés.
Le même rapport signale que plusieurs usines ont été atteintes, voire détruites, soulignant que les zones résidentielles n'ont été que peu touchées.

b) Les conséquences du raid pour la RAF :

Selon le Bomber Command, le raid s'est dans l'ensemble bien déroulé. 264 appareils se sont retrouvés sur la cible, 7 se sont détournés sur des cibles secondaires en France, sur les côtes atlantiques et le Nord.

En revanche, le retour d'Italie fut difficile et le trajet plus long que l'aller, soit près de 1100 kilomètres. En outre, ce fut au cours de ce retour que les pertes causées par la chasse allemande furent les plus lourdes. En tout, au cours du raid, 13 bombardiers furent perdus dont 6 sans laisser de trace. 17 ont été endommagés dont 11 par la Flak, les autres par incendie ou d'autres causes.

Enfin, au cours de cette opération, 90 aviateurs sont morts, soit 4,4 % des équipages, et 10 ont été fait prisonniers.

8. Conclusion

Le 11 juillet 1993, soit 50 ans plus tard presque jour pour jour après la chute des deux bombardiers, un monument fut inauguré au Bouveret :

« (...) A l'initiative de la commune de Port-Valais, de la Société de développement locale et de la Royal Air Force Association, un monument était inauguré dans le petit port du Bouveret sur les rives du Léman, à la mémoire des sept membres d'équipage du Lancaster E 412. En souvenir de leur sacrifice, un panache de fumée noire s'était élevé à quelue 300 m. au flanc du Grammont, à l'endroit précis de la chute de l'avion, tandis qu'en bas, devant la stèle commémorative, le porte-parole de l'Ambassade britannique en Suisse apportait son message. (...)[16]

Monument au Bouveret dédié aux aviateur du Lancaster ED 53.

Le monument consiste en un bloc de pierre surmonté d'un Lancaster miniature. Une plaque de bronze porte les noms des aviateurs. Le monument est flanqué des armes de la Royal Air force à droite et de celles du septième Squadron auquel appartenait le bombardier à gauche.

Le carré anglais au cimetière de Vevey.

Post-Scriptum : Grâce aux recherches nécessaires à la rédaction de cet article, l'auteur a découvert que les vestiges qui en sont à l'origine proviennent très vraisemblablement du E 531 tombé sur les crêtes de Thyon qui était chargé essentiellement de bombes explosives alors que celui qui s'est écrasé sur le Grammont avait un chargement de bombes incendiaires.

Notes et sources :

1 Voir « Brécaillon » n° 42, p.46 *Des lois de la guerre à l'usage des troupes et du testament militaire.*

2 Cité dans : Greenhous, Brereton, Stephen J. Harris, William C. Johnston et William G.P., *The Official History of the Royal Canadian Air Force Volume III*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.

3 Cité dans : Mougel Grégory in : *Des représentations urbaines à la destruction des villes. Les bombardements stratégiques sur l'Allemagne (1940-1945).* Presses universitaires de Rennes, 2014.

[4] Mougel, op. cit.

[5] Vice-maréchal de l'air N.H. Bottomley, directive adressée au commandant en chef du Bomber Command, 14 février 1942, National Archives, AIR 8/424.

[6] Texte de propagande approuvé par Harris) Script for the Campaign to Increase the Enemy's Transport Difficulties, 13 juillet 1942. National Archives. Cité dans Bissonette Victor, Bombardement de civils et science : « la recherche opérationnelle au Bomber Command pendant la deuxième guerre mondiale ».

[7] Knapp Andrew : *L'horreur et la gloire : Le Bomber Command dans les souvenirs britanniques après 1945*, publié sur le site https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/l-horreur-et-la-gloire-le-bomber-command-dans-les-souvenirs-britanniques-apres-1945.html

[8] Knapp Andrew, op. cit.

[9] Knapp Andrew, op. cit.

[10] Tiré de Journal, *notes et brouillons*, 1921-1947, tome 3, Edition Slatkine, reprint, Genève 2005

[11] Publié sur le site : IBCC Digital Archive. Hhttps:/internationalbcc.co.uk Voir illustration dans l'article.

[12] Publié sur le site : IBCC Digital Archive. Voir illustration dans l'article.

[13] Rapport du Bomber Command 29 septembre 1942. Publié sur le site : http://www.absa3945.com/Pertes%20Bretagne/Morbihan/13%20juillet%201943/Le%2013%20juillet%201943.htm

[14] Un article de la « Tribune de Genève » du 22/23 juillet 2023, signé Sébastien Galliker, relate que le E 412, en difficulté au-dessus de La Broye, après avoir lancé quelques fusées éclairantes, s'est délesté d'une bombe au-dessus du village de Paratoud. Depuis 1945, un modeste monument au centre du village rappelle l'événement.

[15] Cité in : lettre du *Gruppe 1 d Polizeisektion, Armeekommado à l'Inspecteur Ter1* 13 juillet 1943. Voir site IBBC Digital Archive.

[16] Thévoz Jean-pierre : *La grande peur dans la montagne, version 1943*, article paru en 1993 dans une revue militaire dont nous n'avons pas retrouvé le titre.

Sources :

1. Bissonnette Victor : *Bombardement de civils et science : la recherche opérationnelle au Bomber Command pendant la deuxième guerre mondiale*, Dans Guerres mondiales et conflits contemporains 2019/4 (N° 276), pages 113 à 128 Éditions Presses universitaires de France.
2. Blakemore Erin, *En juillet 1943, le bombardement d'Hambourg préfigurait l'horreur d'Hiroshima*, National Geographic Histoire, article publié en juillet 2021 sur le site https://www.nationalgeographic.fr/
3. Greenhous, Brereton, Stephen J. Harris, William C. Johnston et William G.P.,

The Official History of the Royal Canadian Air Force Volume III, Toronto, University of Toronto Press, 1994.
4. Knapp Andrew : L'horreur et la gloire : *Le Bomber Command dans les souvenirs britanniques après 1945*, publié en 2016, site internet sciencespo.fr
5. Mougel Grégory in : *Des représentations urbaines à la destruction des villes. Les bombardements stratégiques sur l'Allemagne (1940-1945).* Presses universitaires de Rennes, 2014.
6. Ramuz Charles-Ferdinand : *Journal, notes et brouillons, 1921-1947, tome 3*, Edition Slatkine, reprint, Genève 2005
7. Schenkel Patrick : *13 juillet 1943 01h08, Sion*, publié sur le site internet de l'association du Fort de Litroz

Journaux :

« Journal de Genève », « Le Nouvelliste valaisan », « L`Illustré », « La Feuille d'avis de Vevey ».

UN DIORAMA À GENÈVE

Philippe COET

On a commémoré l'an dernier un événement qui a fortement marqué les esprits sur le moment et dont le souvenir reste vivace encore de nos jours : du 1er au 3 février 1871, l'armée de l'Est entre en Suisse, préférant l'internement à la capture. Accueillir 87'000 hommes et 12'000 chevaux, au plus fort de l'hiver, constitue un défi de taille pour la petite Confédération. La réussite de l'opération et son retentissement laissent aux Suisses un mélange de fierté et de compassion. S'y ajoutera, avec le temps, une touche de condescendance : se faire traiter de « Bourbaki » à l'armée n'était pas un compliment sur la tenue ou l'attitude…

Cet acte politique et militaire, doublé d'un geste humanitaire, a laissé à Genève une autre trace que le monument du cimetière de Châtelaine. Un nom de rue y rappelle la présence du fameux panorama illustrant le passage des Français aux Verrières : la rue du Diorama.

Comme l'indique le site du panorama à Lucerne, « l'internement (…) a été représenté visuellement dans un nombre inouï d'images. Des centaines de tableaux à l'huile, aquarelles, graphismes et dessins ont créé une culture du souvenir dédiée à cet événement ». Mais le panorama, dont la réalisation a été dirigée par Edouard Castres (1838-1902), reste la plus connue de ces représentations.[1]

La *Tribune de Genève* du 30 juillet 1880 nous apprend qu'une société belge, propriétaire de dioramas à Bruxelles et à Lyon, a décidé d'en établir un à Genève. Sujet et peintre sont déjà choisis. Et la Tribune de préciser « pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de visiter des établissements semblables à celui qui est projeté, qu'un diorama se compose d'une grande toile circulaire, éclairée par le haut ; le spectateur se trouve au centre ; au premier plan se trouvent un certain nombre d'objets en harmonie avec la scène représentée (…) ; tous ces objets se relient avec le sujet de la scène ; de sorte que l'illusion est complète. Si l'œuvre est bien réussie, on ne distingue pas où commence la toile et où finit la réalité ». Edouard Castres connaît son sujet puisqu'il a suivi l'armée de l'Est comme ambulancier. Ce qui explique peut-être une vision sans héroïsme de l'événement.

La participation de Benjamin Henneberg à l'opération explique quant à elle la localisation du panorama. Marbrier près du cimetière de Plainpalais, ce Bernois d'origine a acquis les terrains maraîchers de la Jonction, puis s'est établi entrepreneur. Son fils Charles, « l'aîné de la famille (…) est un exemple frappant de l'emprise que la vie genevoise exerçait alors, dès la seconde génération de

l'établissement, sur nos Confédérés». Les Henneberg père et fils sont à l'origine du vélodrome et de deux dioramas, figurant l'un l'Oberland bernois (itinérant, ce panorama sera perdu en mer !) et l'autre l'armée de l'Est aux Verrières.[2]

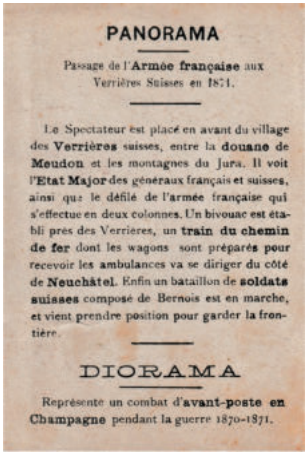
PANORAMA

Passage de l'**Armée française** aux Verrières Suisses en 1871.

Le Spectateur est placé en avant du village des **Verrières** suisses, entre la **douane de Meudon** et les montagnes du Jura. Il voit l'**Etat Major** des généraux français et suisses, ainsi que le défilé de l'armée française qui s'effectue en deux colonnes. Un bivouac est établi près des Verrières, un **train du chemin de fer** dont les wagons sont préparés pour recevoir les ambulances va se diriger du côté de **Neuchâtel**. Enfin un bataillon de **soldats suisses** composé de Bernois est en marche, et vient prendre position pour garder la frontière.

DIORAMA

Représente un combat d'**avant-poste en Champagne** pendant la guerre 1870-1871.

C'est apparemment B. Henneberg qui a fait le lien entre la société belge et le peintre genevois pour monter une opération qui était commerciale avant d'être artistique. Le panorama devait attirer un nombreux public intéressé par un événement somme toute récent, et dont il se souvenait très bien.
La rotonde est terminée début 1881 et la réalisation de la toile - 1'500 m^2 - débute au mois de mai pour s'achever en septembre. Une douzaine de peintres contribuent à cette œuvre, dont Ferdinand Hodler, Louis Dunki et Evert Louis van Muyden.[3]

On lit dans la *Tribune de Genève* du 26 septembre 1881 : «Samedi après-midi et hier une foule de visiteurs se sont rendus au Panorama de Plainpalais, nouvellement ouvert au public. Les différentes scènes de l'entrée de l'armée de Bourbaki aux Verrières sont frappantes de réalité et de vie (…). En un mot, tout est intéressant et captive longtemps le spectateur. Mais ce n'est qu'au bout de plusieurs visites qu'on peut se rendre compte véritablement de la valeur réelle de l'œuvre de M. Castres».

Le 8 septembre 1883, le *Journal de Genève* répond au *Tageblatt* de Berlin, lequel accuse les Genevois de manquer de savoir-vivre en proposant au public « un des moments les plus douloureux de la guerre de 1870-1871, c'est-à-dire l'entrée de l'armée française de Bourbaki vaincu sur le territoire suisse (…). Les Suisses sont fiers de cette action d'éclat, mais les Français sont justement blessés d'un aussi grossier manque de tact ».

Ridicule reproche, balaie le *Journal*, affirmant que ce ne sont pas les Genevois, mais une société française qui a financé le bâtiment et la toile. Ignorance ou mauvaise foi ? Le *Journal* oublie le rôle de Benjamin Henneberg et fait d'une société belge une entreprise française…

Homme d'affaires entreprenant, B. Henneberg rachète aux Belges, fin 1888, les trois panoramas de Genève, Lyon et Marseille. Il envisage alors d'exposer à Paris l'internement de l'armée Bourbaki. Mais il achète à la même époque un terrain de 2'000 m^2 à Lucerne, près du monument du Lion. En juillet de l'année suivante, les Henneberg réussissent un « tour de force » en plaçant dans la rotonde un autre panorama, le Siège de Belfort du peintre Berne-Bellecour. « Tout a été compris avec beaucoup d'intelligence et nous sommes certain que le public va encombrer le Panorama dans l'installation intérieure duquel MM. Henneberg ont opéré d'importants changements ».

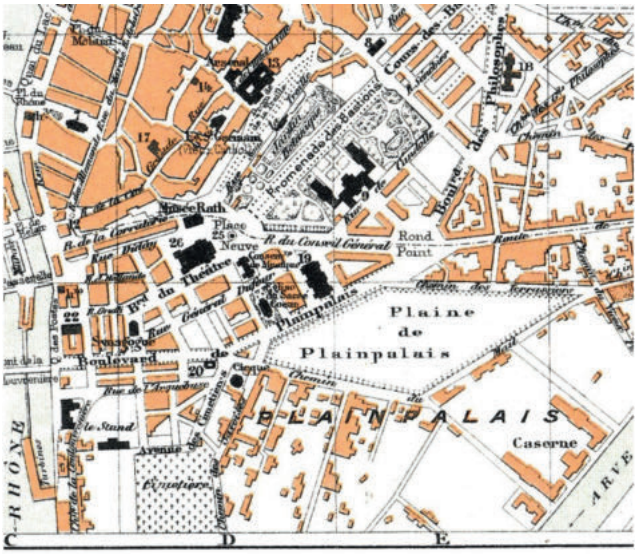

Sur ce plan, le panorama porte le numéro 20 (près de l'actuelle place du Cirque)..

Le plan ci-dessus est donc postérieur à l'été 1889 car son livret annonce le Siège de Belfort – et un prix d'entrée d'un franc. Cette toile y sera présentée jusqu'en 1897 : « Le terrain sur lequel se trouve le panorama du boulevard de Plainpalais ayant été vendu par le propriétaire, M. Henneberg, la démolition de cette construction en forme de cirque commencera prochainement ».[4]

LA DEMOLITION DU
Panorama du Siège de Belfort
Boulevard de Plainpalais
commencera Lundi 5 Avril
Clôture définitive : DIMANCHE, 4 Avril
Prix d'entrée 50 ct. 5177

(Journal de Genève, 4 avril 1897)

Quant au panorama Bourbaki, il continue sa vie à Lucerne où il est exposé dès l'été 1889. Après 36 ans, Charles Henneberg (1852-1927) vend la rotonde lucernoise où l'on établit au rez un garage et son atelier. Cette activité empiète sur l'étage supérieur où reste mais se détériore la toile.
Dans les années 1970 se dessine un mouvement pour la sauvegarde du panorama. Les Lucernois votent finalement en mars 1996 un crédit qui permet de lancer les travaux de remise en état du bâtiment et de l'œuvre. La rotonde rénovée ouvre en février 2000.[5]
Alors que la question du sauvetage de la toile se pose avec acuité, Jean Troesch se demande dans le *Journal de Genève* du 4 décembre 1975 : « L'entrée des Bourbakis en Suisse reviendra-t-elle à Genève ? ». L'histoire en a décidé autrement.

Terminons par une brève évocation d'un autre peintre suisse, plus précisément neuchâtelois, connu pour ses sujets militaires : (Rodolphe) Auguste Bachelin (1830 - 1890). Citons Philippe Godet dans le *Dictionnaire des artistes suisses* : « (…) la guerre franco-allemande allait lui suggérer des thèmes plus actuels, empruntés à la tragique réalité. Il suivit l'occupation de nos frontières, assista à l'entrée de l'armée de l'Est aux Verrières ; et dès lors se fixa l'originalité essentielle de sa carrière : Bachelin devint le peintre attitré de l'armée suisse pendant la guerre qui mettait aux prises nos voisins ». Et d'ajouter « Quelle que soit la valeur artistique de cette importante partie de son œuvre, elle garde en tous cas une valeur documentaire que l'avenir ne pourra méconnaître ». A. Bachelin a aussi laissé deux ouvrages sur cette guerre, *Aux frontières et L'armée de l'Est en Suisse*.[6]

Notes

1 Jean-Paul GALLAND, *Dictionnaire des rues de Genève*; Genève, 1982, p. 51.
Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), « Armée Bourbaki », volume 2, p. 519-520.
bourbakipanorama.ch = Dossiers informatifs concernant l'histoire et le contenu du Panorama Bourbaki = Des tableaux historiques peints à l'huile.

2 DHS, « Edouard Castres », vol. 3, p. 75.
"Castres, Edouard" in *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, I. Band: A-G; Frauenfeld, 1905, p. 280-281.
DHS, "Charles Henneberg", vol. 6, p. 366. *Journal de Genève* 24 février 1927.

3 Heinz Dieter FINCK et Michael T. GANZ, *Le panorama Bourbaki*; Besançon, 2002, p. 31-35.

4 *Tribune de Genève* 18 novembre 1888, 7 juillet 1889 et 24 mars 1897. Rappelons ici que le portique d'entrée de la rotonde a été conservé et finalement installé place des XXII-Cantons.

5 Heinz Dieter FINCK et Michael T. GANZ, op. cit., p.40-45.

6 DHS, « Auguste Bachelin », vol. 1, p. 652.
Schweizerisches Künstler-Lexikon, I. Band, p. 65-66.

UN GENEVOIS SOUS LES AIGLES

Philippe COET

Walter Zurbuchen publie en 1964. à l'occasion du 150e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, son *Genevois sous les Aigles*. Malgré le temps écoulé, cette étude garde tout son intérêt. Comme il le précise, l'auteur s'est basé sur des données fournies par « des sondages, ainsi qu'un examen rapide des registres de l'état civil, (un certain nombre de décès survenus à l'étranger ayant pu être transcrits dans les communes d'origine) ». On imagine ce qu'il aurait pu faire de nos jours alors que la numérisation, et parfois l'indexation, de ces registres et des rôles matricule est bien avancée, voire achevée…

S'il constate que de nombreux conscrits genevois, mais aussi du département du Léman, sont versés successivement dans les 5e et 35e régiments d'infanterie de ligne, ou encore dans des unités dont le dépôt est à Genève (23e et 60e de ligne, 8e d'infanterie légère), W. Zurbuchen note aussi que « parcourir la liste de tous les Genevois dont a été retrouvée l'incorporation, c'est passer en revue une très grande partie de l'armée française, du Directoire à l'Empire ». Le nombre d'unités identifiées est en effet impressionnant puisqu'il s'agit, pour n'en mentionner qu'une fraction, de 63 régiments d'infanterie de ligne et 17 d'infanterie légère, de 37 régiments de cavalerie et de 19 régiments de la Garde. Notons encore que l'auteur signale « près d'un millier [de militaires] pour les seuls morts et disparus annoncés, dont le nom a été relevé à l'occasion de la présente recherche ».[1]

Nous allons nous intéresser à l'un de ces hommes.

(Henri Silvestre (1842-1900) : l'ancienne place Saint-Gervais à Genève.)

Un conscrit de 1807

Jean Lequin, fils de François Charles, habitant, et de Catherine Isabelle Ible, est né le 12 février 1787 dans la paroisse de Saint-Gervais. Il y est baptisé le 20 mars.

Nous n'avons pas d'informations sur son enfance et son adolescence, mais nous le retrouvons à Paris vingt ans plus tard, domicilié au numéro 27 de la rue Quincampoix et exerçant la profession de gainier.

C'est donc probablement dans le département de la Seine[2] qu'il participe au tirage, qui lui donne le numéro 9 « de la liste prescrite par l'article 12 du décret du 8 Fructidor an 13 ».[3]

Notre conscrit est incorporé avec le numéro 3976 dans le 51e régiment d'infanterie de ligne qu'il rejoint le 26 février 1807. Les indications relevées lors de son recrutement permettent de le décrire sommairement : il mesure 165 cm, a le visage ovale, le front large, le nez épaté. Il a des yeux noirs et des cheveux châtains.

Jean Lequin a, en principe, d'abord rallié le dépôt du régiment pour son incorporation et sa formation. La date du 28 mai 1807, qui figure dans le registre matricule, correspond peut-être à son arrivée dans l'un des bataillons actifs du régiment, éventuellement le 1er.[4]

Nous ignorons tout de son parcours exact pendant les années suivantes. Si l'on peut supposer qu'il a rejoint son unité en Allemagne ou en Pologne, il est quasiment certain qu'il l'a ensuite suivie en Espagne, mais sans que l'on puisse préciser dans quel bataillon. Or, comme nous allons le voir, le 51e n'y a pas combattu comme un tout : ses composantes ont suivi des chemins différents jusqu'au printemps 1813.

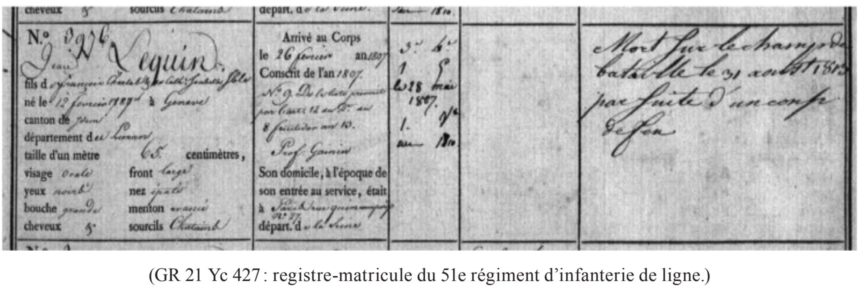
N.º 3976
Jean Lequin
fils de François Charles et de Cath. Isabelle Ible
né le 12 février 1787 à Genève
canton de
département du Léman
taille d'un mètre 65 centimètres,
visage ovale front large
yeux noirs nez épaté
bouche grande menton arrondi
cheveux ch. sourcils châtains

Arrivé au Corps le 26 février an 1807
Conscrit de l'an 1807.
N.º 9 de la liste prescrite par l'art. 12 du D. du 8 fructidor an 13.
Prof. Gainier
Son domicile, à l'époque de son entrée au service, était à Paris rue Quincampoix n.º 27 départ. de la Seine

Mort sur le champ de bataille le 31 août 1813 par suite d'un coup de feu

(GR 21 Yc 427 : registre-matricule du 51e régiment d'infanterie de ligne.)

Un régiment en Espagne

Nous avons la chance de disposer d'un historique du 51e, lequel nous permet de suivre les bataillons dans leurs pérégrinations sur un théâtre d'opérations qui reste le principal du régiment de 1808 à 1813 : la péninsule ibérique.[5]

En 1807, le 51e participe à la campagne de Pologne, qui se conclut par les traités de Tilsit (7 et 9 juillet) et met fin à la quatrième coalition. Cantonné à Varsovie jusqu'en novembre, il revient en plusieurs étapes au camp de Boulogne où il arrive fin février 1808.

Précisons ici que les régiments d'infanterie sont réorganisés par décret du 18 février 1808 : ils comportent dès lors 4 bataillons « de guerre » et un bataillon de dépôt, soit au total 108 officiers et 3'862 sous-officiers, caporaux et soldats. En avril, les trois premiers bataillons sont au camp de Boulogne et le 5e, le dépôt, est à Lille. Le 4e est de facto déjà en Espagne car début novembre 1807, le dépôt (soit, alors, le 3e bataillon) a dû envoyer quatre compagnies dans ce pays, lesquelles ont formé un 4e bataillon du 3e régiment provisoire. Cette unité arrive à Bayonne en janvier 1808. Elle participe ensuite à la répression de l'insurrection de Madrid en mai, qui marque le début de la guerre d'indépendance, et à l'attaque infructueuse de Valence fin juin.

Quant aux 1er et 2e bataillons, ils sont à Bayonne début août. Pour rappel, cette ville est une porte d'entrée en Espagne, où chaque régiment engagé outre Pyrénées établit un « petit dépôt ».

Entre-temps, soit en juillet 1808, ordre est donné de réunir en Espagne les quatre bataillons de guerre de chaque régiment : le 3e quitte à son tour Boulogne et atteint Bayonne début septembre. Même si les bataillons du 51e ne combattent pas ensemble, ils sont maintenant tous dans la péninsule.

Signalons ici qu'en mai 1809, le cadre du 4e bataillon retourne en France alors que la troupe est répartie entre le 1er, dont l'effectif passe à 1'067 hommes, et le 2e qui compte dès lors 766 hommes.[6]

Jusqu'en 1813, les différentes unités et détachements du régiment mènent la guerre d'usure caractéristique de cette longue campagne, formant des colonnes mobiles, participant à d'innombrables escarmouches et « affaires », à plusieurs sièges et, parfois, à une bataille rangée, tout cela aux quatre coins du pays : Andalousie, Estremadure, Castille et Leon, Madrid, Valence, Pays basque…

En avril 1813, alors que le reflux français s'accélère, les cadres des 2e et 3e bataillons regagnent la France, les soldats étant versés dans le 1er bataillon,

commandé par le capitaine Sognot. Ce dernier reste seul en Espagne avec l'état-major du régiment, sous les ordres du colonel Taillé. L'effectif atteint alors 15 officiers et l'218 hommes.

Le 21 juin, le 51e – ou ce qui en tient lieu – est engagé dans la bataille de Vitoria, qui se solde par une défaite face à des Anglais renforcés par les Portugais et les Espagnols. Les Français doivent évacuer le nord du pays à l'exception des places de Pampelune et de Saint-Sébastien (ils tiennent encore, en outre, la Catalogne). Le retrait au-delà des Pyrénées est achevé fin juin. Rappelé d'Allemagne, le maréchal Soult prend le commandement d'une armée d'Espagne qu'il réorganise, s'efforçant de lui redonner moral et discipline.

Le 1er bataillon du 51e (11 officiers et 1'145 hommes) fait dès lors partie de la 2e brigade de la 2e division, laquelle forme avec les 3e et 6e divisions le corps du centre, sous les ordres du comte d'Erlon.

Le 25 juillet 1813, les Français reprennent l'offensive avec pour objectif de dégager les deux places fortes qui résistent encore, mais ils échouent et doivent revenir à leur point de départ le 1er août. Cette tentative leur coûte plusieurs milliers d'hommes hors de combat. Le 1er bataillon passe tout le mois d'août au camp d'Ainhoa (Ainhoué), localité située à la frontière avec la Navarre, à 28 km de Bayonne. Il compte encore 13 officiers et 821 hommes, auxquels s'ajoutent un officier et 257 hommes détachés à l'armée d'Aragon, et 9 officiers et 405 hommes à l'hôpital.[7]

(Historique du 51e régiment, dessins du lieutenant Le Roy, p. 324)

Le destin de Jean Lequin

Le combat qui sera fatal à notre Genevois est cité sous différents noms selon les auteurs : affaire de Berra (Painvin), Irun (Castex), Saint-Martial (Pigeard) ou combat du Mont Saint-Martial (Vermeil de Conchard). Cette diversité trouve sans doute son explication dans la largeur du front de l'offensive, le long du fleuve Bidassoa, et dans les points de vue différents des auteurs...

Ce qui est certain, c'est que l'affrontement a lieu le 31 août 1813 et que le but des Français est à nouveau de forcer la levée du siège de Saint-Sébastien.

Deux colonnes partent à l'attaque à l'aube du 31, commandées par les généraux Reille et Clauzel. Le premier franchit la Bidassoa, mais est arrêté par les défenses anglaises qui protègent Irun, notamment sur la hauteur de Saint-Martial ou San Marcial, et couvrent au-delà le siège de Saint-Sébastien. En revanche, plus à l'est, Clauzel avec ses quatre divisions, dont celle de Darmagnac qui compte dans ses rangs le 51e, dépasse lui aussi le fleuve en aval de Berra[8] et s'empare du col du même nom après en avoir chassé les Anglais. Mais craignant d'être tourné suite à l'échec de Reille, Clauzel se replie en fin d'après-midi, ce qui oblige ses troupes à repasser la Bidassoa.

Ecoutons le récit du lieutenant Painvin : « Cette rivière, ayant été subitement grossie par un violent orage, n'était plus guéable ; il fallut pour la franchir, la remonter jusqu'au pont de Berra. Ce dernier était couvert du côté de l'Espagne par un fortin qui en formait la tête, et dont on avait négligé de débusquer l'ennemi la veille. Nos malheureux soldats furent donc obligés de défiler sur ce passage étroit, pendant que l'ennemi, faisant feu par les créneaux du fort, n'avait que l'embarras du choix de ses victimes ».[9] Cet « oubli trop funeste » coûte de lourdes pertes aux Français.[10]

Le 51e perd ce jour-là 142 hommes, dont 20 tués. Jean Lequin, alors caporal dans la 4e compagnie, est du nombre. Le registre matricule du régiment porte l'inscription « mort sur le champ de bataille le 31 août 1813 par suite d'un coup de feu ». L'acte de décès est plus précis : il est décédé « hier trente un août à trois heures de relevée sur le champ de bataille près Bera par suite d'un coup de feu ». L'heure indiquée laisse supposer qu'il est tombé peu avant ou au tout début du repli français, lequel aurait commencé vers 16h.

Début septembre, le régiment est réduit à 8 officiers et 679 hommes ; pas moins de 14 officiers et 522 hommes sont à l'hôpital.[11]

Le jugement du maréchal Soult, tout technique qu'il est, semble sévère pour des troupes qui ont manifestement combattu courageusement : « Le peu de soins que

l'on porte dans les formations, l'irréflexion avec laquelle les colonnes s'engagent et se dispersent en tirailleurs sans se ménager ni réserve ni point d'appui, sont, avec la disproportion du nombre, les principales causes de l'insuccès de nos attaques ». Et d'ajouter : « Il faudra beaucoup de peine et de fréquents exemples de sévérité, pour rétablir dans l'armée l'ordre et la précision dans les mouvements qui doivent diriger la valeur du soldat et assurer des succès ».[12]

Le 1er bataillon termine la campagne de 1814 au sein de l'armée des Pyrénées. Il participe aux batailles d'Orthez (27 février) et de Toulouse (10 avril), avant la dissolution de cette armée fin avril. Le 4e bataillon, que nous avons perdu de vue, disparaît en Russie fin 1812. Les 2e et 3e bataillons sont en formation pendant la campagne d'Allemagne de 1813. Ajoutons encore que le 51e, devenu 47e en août 1814, reprend son numéro en avril 1815 ; il est en Belgique en juin et est pour ainsi dire anéanti à Waterloo.[13]

Suite et fin administrative

Trois sous-officiers signalent la mort de Jean Lequin au capitaine du régiment qui remplit les fonctions d'officier d'état civil ; ce dernier dresse un acte de décès sur la base de leur témoignage. Ce document a été établi à plusieurs exemplaires puisque celui que nous possédons est quasiment identique à celui qui est collé dans le registre des décès genevois. L'information est également bien parvenue au dépôt du régiment où elle a été reportée sur le registre matricule. Cela signifie que la communication a correctement fonctionné, même si elle a pris du temps, malgré une situation pour le moins troublée en France et l'émancipation de Genève de la tutelle impériale. Seul bémol : l'acte de décès comporte une erreur dans la date de naissance de Jean Lequin (avril au lieu de février), erreur corrigée d'ailleurs par l'état civil genevois, qui ajoute également François comme prénom du père et rétablit l'orthographe du nom de la mère.

Curieusement, pour une raison inconnue qui pourrait être un manque de coordination, ce dernier l'enregistre deux fois, la première le 9 avril 1814 (n° 543) et la seconde le 11 mai (n° 627 : une copie de l'acte est collée au bas de la page qui présente quelques menues différences avec notre exemplaire). Dans les deux cas l'acte est retranscrit dans le registre, ce qui a posé un problème pratique : ce registre comporte en effet plusieurs formules préimprimées, en particulier « … par devant NOUS MAIRE… comparu… et… signé avec nous le présent acte après que lecture… en a été faite ». Le premier enregistrement mentionne d'ailleurs la radiation de 17 mots (biffés). Un officier d'état civil se doit d'être précis...[14]

L'acte en notre possession (présenté ci-dessous) est ainsi libellé :

Armée d'Espagne 2e division d'infanterie Numéro du registre de l'acte civil, 86
Numéro du registre matricule, 3976 51e Régiment d'infanterie de ligne

Acte de décès

Aujourd'hui premier septembre mil huit cent treize devant nous, Guillaume Escarguel, capitaine officier payeur remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil du dit régiment sont comparus Lefaucheux Poujade Sergent, et Durand fourrier, tous trois de la 4e Compagnie du 1er Bataillon lesquels nous ont déclaré que le nommé Lequin Jean caporal de la dite compagnie dudit Bataillon est décédé hier trente un août à trois heures de relevée sur le champ de bataille près Bera par suite d'un coup de feu.
Ce militaire était fils de Charles et de Catherine Hible domiciliés à Genève, département du Léman et était né le 12 avril 1787 au susdit lieu département d------
De tout quoi avons dressé le présent acte, qui a été signé par nous et les trois témoins, après lecture faite, lesdits jour, mois et an.
Signé Lefaucheux sergent-major, Poujade Sergent
Durand fourrier et Escarguel

Pour copie conforme au registre,
L'officier chargé de l'état civil,
G. Escarguel

Vu et certifié par Nous Membres
du Conseil d'administration
Le Chef de Bataillon
Sognot [suivent d'autres signatures]

Vu par nous, sous inspecteur aux revues
[Signature illisible]

Ainsi s'achève la brève existence de Jean Lequin, Genevois d'origine et Français de circonstance, enrôlé dans une armée devenue sienne par la force des choses, tombé dans une contrée lointaine pour une cause qui ne lui parlait sans doute guère. C'est toute l'histoire d'une nouvelle institution alors largement impopulaire, la conscription, et d'un Empire éphémère.

Mais qui sait ? S'il était revenu au pays, Jean Lequin, qui était auparavant « monté » à Paris, aurait peut-être fait partie de ces vétérans fiers de raconter leurs aventures aux quatre coins de l'Europe…

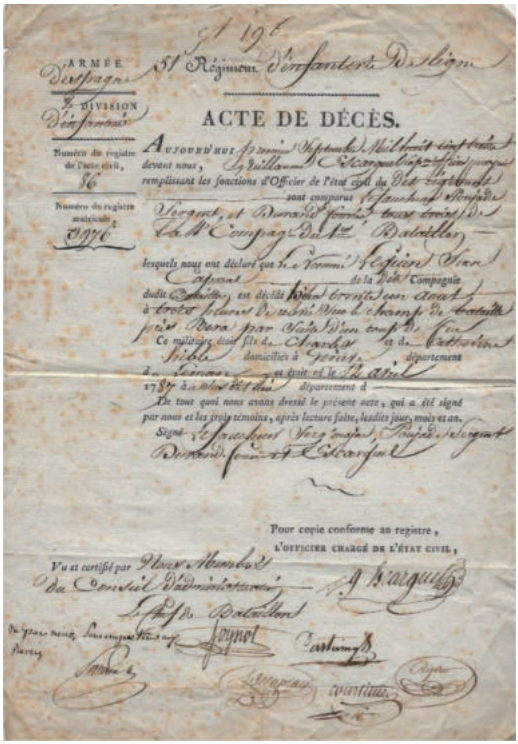

ACTE DE DÉCÈS.

Pour copie conforme au registre,
L'OFFICIER CHARGÉ DE L'ÉTAT CIVIL,

Notes

1 Walter ZURBUCHEN, *Genevois sous les Aigles. Quelques aperçus des destinées militaires de nos concitoyens d'il y a cent cinquante ans* ; tiré à part du bulletin de la Société Militaire de Genève, juin 1964. Cf. en particulier les pages 17, 19 et 37.

2 James Fazy est en apprentissage à Lyon lorsqu'il est appelé au tirage en février 1813, mais il l'est bien par le préfet du Léman. Conscient que sa myopie n'est pas assez prononcée pour lui valoir la réforme, il choisit de se faire remplacer. Il le peut car son père en a les moyens : François Charrot, un laboureur domicilié à Compesières, reçoit pour cela 6'000 francs. A noter que Charrot est un conscrit de 1811 «placé à la fin du dépôt comme fils unique de veuve». Canonnier au 1er régiment d'artillerie à pied, il est fait prisonnier en Allemagne en décembre 1813. Son destin reste inconnu, mais sa mère a touché le solde de la somme due en juin 1819.
Willy AESCHLIMANN, «Jean-Jacob, dit James, Fazy, conscrit français de l'an 1814» in *Almanach du Vieux Genève*, 1937, p. 32-39. Cf. également W. Zurbuchen, op. cit., p. 13.

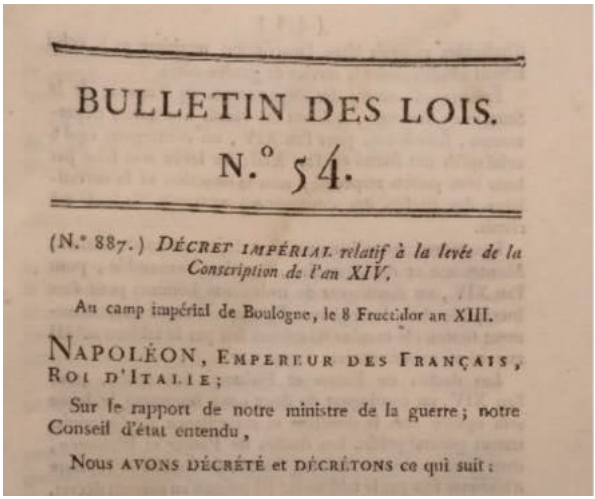

BULLETIN DES LOIS.

N.° 54.

(N.° 887.) *Décret impérial relatif à la levée de la Conscription de l'an XIV.*

Au camp impérial de Boulogne, le 8 Fructidor an XIII.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE;

Sur le rapport de notre ministre de la guerre; notre Conseil d'état entendu,

NOUS AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit:

[3] Bulletin des lois n° 54 (n° 887), Décret impérial relatif à la levée de la conscription de l'an XIV, p. 437-472.
« Au camp impérial de Boulogne, le 8 Fructidor an XIII » (26 août 1805).
L'article 12 figure à la page 442 : « Le nom de chaque conscrit, ses prénoms, son domicile, sa profession, les noms et prénoms de ses père et mère, seront inscrits vis-à-vis du numéro qu'il aura obtenu, sur une feuille à ce destinée, préparée à l'avance par les soins du sous-préfet, qui contiendra autant de cases qu'il y aura de conscrits, et qui sera conforme au modèle n° II. Le tirage fini, cette feuille sera lue par le sous-préfet, signée par lui et les maires présents, par l'officier de gendarmerie et celui du recrutement ».
Ce document est en notre possession, mais il est possible de le consulter en ligne sur Gallica (BNF), où la série *Bulletin des lois de la République française* est accessible.

[4] Archives d'Etat de Genève, Répertoire des Baptistaires de 1785 à 1792, A à Z, E.C. rép. 1.18 – et E.C. Saint-Gervais B. M. 16, registre des baptêmes 1775-1787. (Registres numérisés, accessibles sur le site des AEG).
GR 21 Yc 427, 51e régiment d'infanterie de ligne, 23 Brumaire an XIV (14 novembre 1805) – 25 juillet 1807. Matricules 3001 à 4800, page 663 du registre (position 164 sur 339 du registre numérisé, consulté en ligne via fr.geneawiki.com, Matricules Napoléoniens 1802-1815/série).

[5] Lieutenant PAINVIN, *Historique du 51e régiment d'infanterie*; Beauvais, 1891 (cet ouvrage est accessible sur Google Books).
Achille Paul Arsène Painvin (1857-1928) passe par Saint-Cyr avant d'être nommé lieutenant au 51e en juillet 1885. Il est promu capitaine au 69e en décembre 1891, grade qu'il ne dépassera pas. Il est nommé chevalier de la

Légion d'honneur par décret du 30 décembre 1902. Cette même année, il est lauréat du prix Montyon de l'Académie française pour un ouvrage en deux volumes, coécrit avec le lieutenant-colonel Paul Marie Frocard, *La guerre au Transvaal*.

Ces informations proviennent des sites geneanet.org (registre matricule Soissons/Aisne et dossier de la Légion d'honneur), et academie-française.fr (consultés le 29 mars 2023).

[6] Lieutenant Painvin, op. cit., p. 278-279, 282-285, 288-289, 294, 298. Le chapitre IV consacré à la guerre d'Espagne (1808-1814) s'étend de la page 281 à la page 337, avec *in fine* la campagne de 1814, pages 337 à 340.

[7] Ibid., p. 326, 329, 332.

Jean-Claude CASTEX, *Combats franco-anglais des guerres du Premier Empire* ; Editions P-O (Phare-Ouest), 2013, p. 561-564.

Colonel VERMEIL DE CONCHARD, « II. De Vitoria à Toulouse. Campagnes de 1813-1814 d'après les archives du Ministère de la Guerre » in *Annales du Midi*, tome 40, 1928, N° 157-158, p. 297-309.

[8] Bera en basque ou Vera de Bidassoa en castillan. L'appellation Vera est régulièrement utilisée en français. Le village est traversé par le fleuve.

[9] Lieutenant Painvin, op. cit., p. 333.

[10] Plus de 3'000 hommes hors de combat sur l'ensemble de la journée selon le *Dictionnaire des batailles de Napoléon*, p. 751.

« Nos pertes, sans être aussi considérables que celles de l'ennemi, sont cependant très sensibles, car elles portent principalement sur les officiers » écrit le maréchal Soult au ministre de la Guerre (citation in *Annales du Midi*, p. 305). En réalité. Si l'on en croit le dictionnaire mentionné ci-dessus, les Anglais et leurs alliés ont subi des pertes inférieures.

[11] Lieutenant Painvin, op. cit., p. 332-334.

J.-C. Castex, op. cit., p. 291-292.

Col. Vermeil de Conchard, art. cit., p. 304-306.

Alain PIGEARD, *Dictionnaire des batailles de Napoléon 1796-1815* ; Paris, 2004, p. 750-751.

[12] Le maréchal Soult au ministre de la Guerre, 1er septembre 1813, cité in *Annales du Midi*, p. 305.

[13] Lieutenant Painvin, op. cit., p. 334-340, 341, 364-365, 374.

[14] GR 21 Yc 427, registre matricule du 51e régiment d'infanterie de ligne.

Répertoire des décès du canton, Hartmann-Z, 1811-1820. AEG, E. C. rép. 3.17.

Registre d'état civil des décès de la Ville de Genève, 1814. AEG, E. C. Genève décès 17 : n° 543, fol. 136 verso (image 143), et n° 627, fol. 157 verso (images 167 et 168).

(Registres AEG numérisés, consultés le 26 janvier 2023).

SUISSE – 1925 - 1940 : LA PERCEPTION DE LA MONTÉE DES PÉRILS À L'APPROCHE ET AU DÉBUT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Claude Bonard

Ce texte s'adressait à un public polonais et a été publié dans la RMS 2/2020.

1. Le contexte politique des années 20-39 en Suisse et la montée des périls

La crise économique mondiale de 1929 développa aussi ses effets en Suisse. Un climat de démoralisation se fit aussi jour dans la population. Les ravages de la Grande Guerre et la crainte d'un nouveau conflit furent invoqués pour réclamer le désarmement universel. Le 16 mai 1920, le peuple suisse vota l'entrée du pays au sein de la Société des Nations dont Genève devint le siège. Le pacifisme et l'antimilitarisme étaient bien réels au sein de la société suisse. L'atmosphère était lourde vu les difficultés économiques du moment avec la crise et le chômage qui minaient le moral. La Suisse ne fut pas non plus épargnée par les tensions engendrées par divers mouvements séduits par les idées nouvelles et le vent soufflant en provenance d'Allemagne et d'Italie. Cette montée en puissance de mouvements puisant leur idéologie dans les exemples de l'Italie de Mussolini et de l'Allemagne d'Adolf Hitler fut fort heureusement enrayée et suscita des réactions salutaires tant des milieux bourgeois et syndicaux qui se rapprochèrent face au péril que du parti socialiste qui, en 1937 décida de participer à l'effort en faveur de la défense nationale. Une prise de position déterminante qui permit de barrer la route aux extrémismes de tous bords. A la même époque fut signée « la paix du travail », accord très novateur pour l'époque en matière de règlement des conflits du travail par une procédure de médiation entre partenaires sociaux. Ainsi, grâce à la réaction morale de nombreux représentants des milieux politiques, économiques, syndicaux, intellectuels et journalistiques, l'esprit d'indépendance et de résistance prit le dessus au sein de la population suisse.[1]

Deux dictateurs.

2. On recommence à songer à une guerre à venir :

Déjà en 1925, des voix officielles appellent à un réveil et a une large prise de conscience, à témoin le texte de cette brochure diffusée dans les écoles d'officiers : *« Le développement politique et économique des peuples fait naître des oppositions d'intérêts qui réveillent les plus puissantes passions, et de temps à autre provoquent des collisions. Celles-ci ne pourront jamais être rendues impossibles par des règlements de droit international, même si tous les Etats de la Terre tombaient d'accord pour en adopter. Les circonstances, plus fortes que les hommes, pourraient annuler du jour au lendemain les plus beaux traités entre les gouvernements. Pour pouvoir affronter avec honneur une journée décisive, un peuple qui veut demeurer libre doit, durant des siècles, rester armé, - et les bases morales de sa force se trouvent dans l'entretien constant de cet esprit militaire que nous avons hérité de nos ancêtres. » (...)*[2]

3. Dangers de guerre et défense nationale :

En 1936, officier général très respecté et avec une vision prémonitoire, le colonel divisionnaire Roger de Diesbach ne cache pas qu'il considérait la guerre comme inévitable dans un texte destiné à un large public intitulé Dangers de guerre et défense nationale :

Le colonel divisionnaire Roger de Diesbach.

Alors déjà, [en 1936] je considérais la guerre comme inévitable. C'est un état de fait qui nous y mène fatalement, et les incidents qui se multiplient, toujours plus graves, toujours plus menaçants, n'en sont que les conséquences et non les causes.

Cet état de fait provient essentiellement de l'existence de plusieurs impérialismes contradictoires et inassouvis, qui cherchent leurs voies et doivent fatalement se heurter. Et les groupements qui se dessinent actuellement en vue du conflit de demain, pourraient bien ne représenter que les éliminatoires, précédant une finale, qui se jouerait ultérieurement. Et ainsi, la guerre, si elle commençait, n'en finirait plus. Les événements d'Espagne, qu'on ne pouvait prévoir en mai dernier, ne sont en eux-mêmes qu'un mauvais brûlot venant s'ajouter à tous les autres. Mais il est probable, cette fois-ci, que l'incendie général ne tardera plus. (...) Il est impossible de contester, disais-je, que tous les peuples non seulement en Europe mais dans le monde entier, se préparent fébrilement pour une guerre prochaine qu'aucun ne veut peut-être, mais que tous considèrent comme inévitable. (...) Un jour la faim fait sortir le loup du bois, et c'est la guerre. Et dans ces pays à dictature, le chef - « Führer »

ou « Duce » - a fait assez pour son peuple pour qu'il puisse compter en toutes circonstances sur son approbation enthousiaste et aveugle, et, d'autre part, il le tient d'une main si ferme, qu'il est assuré d'avance contre toute défaillance au moment critique ».[3]

4. Notre armée est-elle en mesure de résister à celle d'une grande puissance ?

Face à la question de savoir si l'armée suisse est en mesure de résister à celle d'une grande puissance, les auteurs soulignent que *« le sort des armes dépend en bonne partie de la manière dont les troupes ont été groupées, de la valeur du commandement, de la durée des hostilités, du moral des soldats et de la population, de la situation économique du pays et de bien d'autres éléments encore. Nous nous battons dans notre propre pays (...) Notre terrain nous aide. Les passages qui conduisent à travers nos montagnes sont peu nombreux. Moins nombreuses encore sont les routes praticables aux véhicules lourds ; d'ailleurs, elles sont faciles à détruire. Et leur remise en état exige un temps considérable. Autant d'éléments qui contribuent dans une très grande mesure à une défense active et tenace. »*[4]

Au début des années 30, les crédits dévolus à la défense nationale ne permettent pas de maintenir la capacité opérative de l'armée suisse dotée d'équipements vieillissants avec une aviation obsolète et sans composante mécanisée et encore moins blindée digne de ce nom. Le mirage d'un désarmement universel après les boucheries de la Première Guerre mondiale dans tous les pays voisins de la Suisse et les espoirs placés dans la Société des Nations sensée préserver une paix universelle avaient émoussé les esprits. Pourtant, après une période de stagnation, les choses changement lentement dès la fin de l'année 1933. Par décret de l'Assemblée fédérale du 21 décembre, les autorités fédérales décident de renforcer l'armement par une importante dotation d'armes automatiques, l'introduction de canons d'infanterie, de mortiers, d'une nouvelle pièce

Char d'assaut Praga.

Pilote suisse.

d'artillerie de montagne. L'aviation doit être dotée d'un nombre plus important de chasseurs. Les véhicules et les réserves de munitions de tous calibres sont sensiblement augmentées, le tout pour un montant de 82 millions de francs. En janvier 1934, la prolongation de la durée du service est votée par l'Assemblée fédérale pour améliorer la préparation des troupes.

Le 29 septembre 1934, une organisation de défense aérienne passive de la population civile est mise sur pied. Le 7 septembre 1936, une décision des Chambres fédérales valide la nouvelle organisation de l'armée. L'effort financier fut considérable puisque 235 millions de francs furent prélevés en 1936 sur l'emprunt de guerre et 100 millions de 1937 à 1938. En tenant compte de la part des crédits prélevés sur la somme affectée à la lutte contre le chômage, la dépense occasionnée pour l'armée y compris les travaux de fortifications, les arsenaux et les magasins s'élevait en 1938 à 650 millions de francs. A fin 1939, le milliard était atteint. Mais dans la réalité des faits, l'armée n'est, et de loin, pas prête à faire face à un agresseur potentiel disposant d'importants moyens mécanisés et aériens.[5]

Ainsi, en 1939, l'armée suisse comporte :

450 000 hommes, 53 000 chevaux, 15 000 véhicules à moteur
8 brigades frontières
6 divisions de campagne
3 divisions de montagne
3 brigades de montagne à deux régiments
3 brigades légères
2 canons de 47 mm et 4 lance-mines par bataillon d'infanterie

Canon de DCA 7,5 Schneider-Creusot.

Canon d'infanterie.

Ainsi que le relève l'historien Pierre Streit dans son Histoire militaire Suisse, il faudra atteindre la fin de l'année 1940 pour voir enfin l'armée enfin dotée de 3 compagnies de 8 chars par brigade légère. C'est aussi à cette période seulement, que sera mis en service le nouveau canon d'artillerie de 105mm. Une Défense contre Avions (DCA) est créée, dotée de 44 pièces de canons. Enfin, l'aviation disposera enfin de 86 avions de chasse dont 18 Me 109[6]

5. La Déclaration de neutralité :

Dans son Histoire de la Suisse destinée aux élèves des collèges et écoles secondaires supérieures, le professeur fribourgeois Gaston Castella écrit ceci en lien avec les événements de 1935 lorsque l'Allemagne, l'Italie et le Japon se retirent de la Société des Nations : *« La menace d'une nouvelle conflagration convainquit le peuple et le gouvernement suisse qu'il serait sage de revenir à la pratique intégrale de la neutralité traditionnelle (...) Ainsi, le 29 avril 1938, après l'annexion de l'Autriche, le Conseil fédéral envoyait-il au Conseil de la S.D.N. Un mémorandum où il déclarait : la Suisse n'est pas en mesure vu sa situation unique, de s'accommoder d'un système facultatif de sanctions. Sa neutralité ne doit pas dépendre de circonstances ; elle est donnée une fois pour toutes (...) »*

Vu l'évolution de la situation internationale, la déclaration de neutralité suivante dont je cite ici un extrait fut proclamée devant les Chambres fédérales le 21 mars 1938 : *« Le 13 mars, l'Etat fédéral d'Autriche, avec lequel la Suisse entretenait de cordiales relations de voisinage, a cessé d'exister comme Etat indépendant. Cet événement historique qui s'est déroulé sous nos yeux est d'immense portée. La volonté de réunir les peuples de l'Allemagne et de l'Autriche n'était pas une inspiration nouvelle ; elle avait déjà provoqué au dernier siècle des conflits armés ; cette volonté vient de triompher. Le Conseil fédéral comprend l'émotion qui s'est emparée de notre peuple. Il saisit l'occasion que lui offre la réunion de l'Assemblée fédérale en session ordinaire pour éclairer l'opinion et dissiper des craintes sans fondement.*

Le changement qu'à subi ces derniers jours la carte politique de l'Europe ne peut avoir pour effet d'affaiblir la situation politique de la Suisse. L'indépendance et la neutralité de la Confédération s'affirment, au contraire, plus que jamais indispensables au maintien de l'équilibre européen. »[7]

Le chancelier autrichien Schuschnigg.

Rappelons que c'est en 1674 que la « Diète fédérale » a proclamé pour la première fois dans l'histoire des Suisses la neutralité comme principe du gouvernement de l'Etat au moment de la guerre entre la France et les Pays-Bas. Plus tard, les diplomates de l'Europe entière réunis à Vienne avaient décidé que la neutralité de la Suisse était dans l'intérêt de l'Europe. C'est en effet le 20 novembre 1815 que le Congrès de Vienne a reconnu la neutralité armée de la Suisse, un principe confirmé plusieurs fois au plan international.

Dans son discours de Bâle du 16 mars 1939 devant la Nouvelle Société Helvétique, le Conseiller fédéral Hermann Obrecht s'exprime ainsi : *« Que l'étranger le sache : Quiconque nous laisse en paix, est notre ami. En revanche, dès que l'on touchera à notre indépendance et à nos institutions politiques, ce sera la guerre ! Les Suisses n'iront jamais en pèlerinage à l'étranger ».* Le ton était donné. La Suisse affichait clairement sa volonté vu les nuages assombrissaient le ciel politique européen : celle de défendre son intégrité territoriale et sa population dans quelque situation que ce soit, dans le respect de la politique de neutralité qui a depuis des siècles caractérisé son action.

6. Défense nationale et économie nationale :

En 1937, conscient de la situation particulière de la Suisse au plan économique, le colonel d'état-major général (EMG) Arthur Steinmann alerte l'opinion publique et consacre un large article à l'économie de guerre dans une brochure destinée au grand public. Il écrit notamment : *« Nous ne devons pas nous laisser gagner par un sentiment de fausse sécurité géographique en vertu de laquelle nous aurions dans notre terrain, dans le Jura et dans les Alpes des alliés sûrs (...). Ces alliés naturels [le Jura et les Alpes] nous permettent uniquement de leur adapter notre armement afin d'en tirer un meilleur rendement et d'en augmenter ainsi la valeur tactique. Nous n'accomplissons entièrement notre devoir qu'en mettant tout en œuvre afin de préparer ce qui est nécessaire pour remplir notre tâche dans certaines conditions données. Nous concluons que la préparation économique fait partie intégrante de la préparation morale et militaire, qu'elle est indispensable si nous ne voulons pas mourir de faim à l'intérieur de nos frontières, de périr sous les armes ou tout au moins être ruinés par la guerre. »*[8]

7. L'Europe bascule à nouveau dans la guerre :

Le 1er septembre 1939, l'Europe bascule à nouveau dans la guerre. L'armée suisse mobilise le même jour. L'élection du Général Henri Guisan est accueillie favorablement dans l'ensemble du pays. Dans son « *Histoire militaire suisse* », l'historien Pierre Streit déjà cité estime qu'à cette date, l'armée suisse n'est pas encore prête au combat et qu'en cas d'attaque allemande, selon le chef du

service de renseignement, le colonel EMG Masson, sa capacité de résistance face à la Wehrmacht aurait été « entre trois et sept jours plutôt trois que sept ».[9]

Le colonel brigadier Masson.

On comprend dès lors mieux pourquoi le message délivré à l'armée et à la population par le général Henri Guisan, commandant en chef de l'Armée suisse au début de l'année 1940 est le suivant :

« TENIR ! Tel est le mot d'ordre dont soldats et civils, hommes et femmes suisses, doivent s'inspirer pour braver les difficultés de l'heure présente et surtout de l'avenir. Nous tiendrons, si nous gardons présente à l'esprit la pensée de Vinet : « Je veux l'homme maître de soi, afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ! » Puisse le présent ouvrage auquel je souhaite plein succès, renforcer notre volonté ! Quartier général, janvier 1940 Le commandant en chef de l'armée Général Guisan ». Dans son message, le général Guisan Vaudois d'origine, cite Alexandre Vinet (1797 – 1847), professeur et théologien très populaire dans le canton de Vaud.[10]

8. Juin 1940 – la Suisse encerclée :

Après l'effondrement de la France, au mois de juin 1940, la situation géostratégique de la Suisse change totalement. A l'extrémité ouest du pays par exemple, Genève se trouve stratégiquement dans une situation isolée par rapport au reste de la Suisse. Le 19 juin déjà, les troupes allemandes sont à Lyon et les forces françaises et polonaises qui tiennent encore le Jura français et le Doubs sont menacées d'encerclement par les blindés de Guderian qui descendent le long de la frontière suisse. La situation est délicate au plan géopolitique. La convention d'armistice de 1940 prévoit l'occupation partielle de la France. En d'autres termes, la Suisse est encerclée par les forces de l'Axe. C'est dans cette situation stratégique dangereuse que le 19 juin 1940 le 45e Corps d'Armée français du général Daille demande à se faire interner en Suisse après avoir affronté les Allemands au cours de violents combats dans un périmètre allant de Belfort à la frontière suisse. En 1940, à l'issue de combats retardateurs meurtriers menés contre les troupes allemandes, notamment à Maîche et au Clos du Doubs, le général Bronislaw Prugar-Ketling prend la décision de passer en Suisse. Dans la nuit du 19 juin, près de 13'000 soldats polonais passèrent

Le général polonais Prugar-Keitling.

la frontière. Cette division polonaise bien qu'intégrée au 45e corps de l'armée française du général Daille, restait toutefois sous commandement polonais dépendant directement du gouvernement polonais du général Wladislaw Sikorski. A noter que dès 1940, le général Prugar-Ketling entretint des relations suivies et courtoises avec le général Guisan, une estime réciproque unissant les deux officiers et en cas d'invasion de la Suisse par les forces du Reich, le commandant en chef de l'armée suisse savait pouvoir compter sur le soutien sans faille de la division polonaise internée en Suisse.

Le général français Daille à gauche.

Le général Guisan vient d`être élu.

9. Conclusion :

L'inquiétude et l'angoisse étaient donc palpables au sein de la population. Le pire était pourtant à venir avec l'effondrement de la France en juin 1940. Ainsi que l'ont relevé les historiens Pierre Streit et Jean-Jacques Langendorf, *« Indéniablement, on assistait à un affaissement du moral dans la population et dans l'armée. »* (p.242)[11]

Le rapport final publié en 2002 sur mandat du Parlement et du Gouvernement suisses de la Commission Indépendante d'Experts créée en 1996 dit « Rapport Bergier » évoque quelle était la situation de la Suisse après la campagne de Pologne de 1939 et l'agression allemande à l'Ouest du printemps 1940 :

« La débâcle des démocraties occidentales au printemps 1940, l'occupation de Paris, la soumission de presque toute l'Europe à l'Allemagne national-socialiste placèrent la Suisse dans une situation tout à fait insolite. Elle se vit cernée par une alliance de puissances brutales et sans scrupules. Par son économie et sa culture, la Suisse avait toujours été très ouverte vers l'extérieur. (...) Les événements de 1940 ébranlèrent les certitudes sur la sûreté de la position suisse en Europe et dans le monde. Ils mirent la Suisse dans une

situation d'extraordinaire dépendance, très unilatérale. Les provocations qui émanaient depuis 1933 de l'Allemagne national-socialiste voisine et menaçante culminèrent dans une crise aiguë. La pression resta forte, même lorsque le sort des armes tourna en 1942-1943 et que la défaite allemande apparut de plus en plus certaine. » (p.45)[12]

Pour sa part, l'historien américain Stephen P. Halbrook a décortiqué les forces et les faiblesses de la Suisse en cette période de grands dangers. Il a démontré, ainsi que l'a aussi souligné l'historien Jean-Jacques Langendorf, que la Suisse *« a fait ce qu'elle a pu, dans des conditions extraordinairement difficiles ».*

Notes et Sources

1 A ce propos, lire notamment : Werner Ring, *La Suisse et la guerre 1933-1945*, Lausanne, Ex Libris, 1975, 416 p.

2 Brochure distribuée aux aspirants-officiers de l'E.O. 1932. p. 48. Vue d'ensemble de l'Histoire Militaire Suisse – rédigée sur ordre de service par le Colonel commandant de corps a.D. Robert Weber. Traduite de l'allemand par le Colonel Albert Pagan, Berne, Commissariat central des Guerres, 1925, 48 p.

3 Colonel divisionnaire Roger de Diesbach - Dangers de guerre et défense nationale : Brochure *La Suisse en armes* - ouvrage destiné à approfondir le problème de la défense nationale, sous la direction de Hermann Gurtner, Dr rer.pol., Goldswil, Berne, éditions Elma S.A. 1937, 112 pages.
(DHS : 7.12.1876 à La Schürra (comm. Pierrafortscha), 22.11.1938 à Berne, cath., de Fribourg et de Pierrafortscha (1931). Fils de Louis ∞ Edith de Boccard, fille de Raymond, conservateur du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, député et directeur de la police. Etudes de droit à Fribourg, doctorat (1904). Propriétaire foncier. D. commanda le régiment 7 fribourgeois lors de la grève générale de 1918, les brigades d'infanterie 4 et 5 (1924-1931) et la 2e division (1931-1937). Partisan de la «masse de bataille» souple et articulée, il fit de sa division une force cohérente, modèle d'unité confédérale. Auteur de nombreux articles sur l'instruction militaire. Député conservateur au Grand Conseil fribourgeois (1921-1926).

4 Société Suisse des Officiers, *Notre défense nationale*, Lausanne, 1931, 62p. Brochure distribuée dans les écoles d'officiers.

5 Source : Colonel Ernest Léderrey, introduction, évolution de notre armée, pp. 19-21. *La Suisse en Armes, mobilisation 1939*, Morat, éditions patriotiques, 204 p.

6 Source Pierre Streit Histoire de l'armée suisse - *Des origines à nos jours*, Gollion, Infolio éditions, 2016, tableau p. 167 / 252 p.

7 Texte publié dans la plaquette Suisse – Schweiz – Svizzera- Svizzera – brochure commémorative de la déclaration de neutralité, lue aux Chambres

le 21 mars 1938, vendue au profit de la Défense nationale – Amis du château de Colombier - Comité d'édition Neuchâtel rue Saint-Maurice 4, 1938, 16 p.

[8] Colonel d'EMG Etat-major général) Arthur Steinmann p. 112 traduction par le capitaine S. Stelling-Michaud. In La Suisse en armes -ouvrage destiné à approfondir le problème de la défense nationale, sous la direction de Hermann Gurtner, Dr rer.pol., Goldswil, Berne, éditions Elma S.A. 1937, 112 pages.

[9] Source : Source Pierre Streit *Histoire de l'armée suisse - Des origines à nos jours*, Gollion, Infolio éditions, 2016, tableau p. 169 / 252 p.

[10] Général Henri Guisan, janvier 1940. Préface de l'ouvrage *La Suisse en Armes, mobilisation 1939*, Morat, éditions patriotiques, 204 p.

[11] Jean-Jacques Langendorf et Pierre Streit, *Face à la guerre – l'armée et le peuple suisse 1914-1918/1939-1945*, Gollion, Infolio éditions, 2007, 330 p.

[12] Rapport final de la Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, dite « Commission Bergier », Pendo, Zurich, 2002, 569 p.

UNE VISITE SUR LA LIGNE DE LA VERSOIX

Benedikt Cordt-Møller, spécialiste de la Ligne de la Versoix et membre du comité de notre Association a accompagné un groupe de jeunes amateurs membres d'un groupe de reconstitution « 1939-1945 » dans leur visite des ouvrages de la Ligne.

Ces passionnés d'histoire militaire sont également d'excellents photographes. L'un deux, Benoît Mousinho Costa, nous a transmis les photos de cette rencontre.

Le Conservateur ne peut que se féliciter de l'exactitude des uniformes et des équipements. Il souhaite à ce groupe le succès qu'il mérite.

Le Conservateur

Bewnedikt-Cordt-Møller donne des explications.

L'ouvrage de Mâchefer..

Pause devant Mâchefer.

Le sergent Benoit.

Un tireur devant une meurtrière.

Un groupe de fusiliers devant l'ouvrage de La Bâtie.

Une meurtrière de La Bâtie.

Un soldat sanitaire.

DONS ET ACQUISITIONS

Nous avons reçu récemment deux armes longues particulièrement intéressantes. La première est une carabine modèle 1851, en parfait état, fabriquée par un armurier d'Aubonne nommé Bolomey.

La seconde est un témoin de la Restauration.

Le 30 décembre 1813, les troupes françaises quittent Genève. Le même jour, les Autrichiens pénètrent dans la ville qu'ils occuperont pendant 4 mois. Lors de leur départ, ils emportent la plupart des pièces d'artillerie genevoises. Le gouvernement charge alors le lieutenant Joseph Pinon d'aller négocier le retour des canons auprès de l'empereur d'Autriche. Lourde mission pour un simple lieutenant…

Pendant plusieurs mois, Pinon suit l'empereur à la trace et, finalement, peut le rencontrer. François 1er reconnait l'erreur de ses troupes et promet de rendre les canons dont les premiers arriveront dans la ville le 31 décembre 1814.

En outre, en compensation, l'empereur remettra 3000 fusils à Genève.

C'est l'un de ces fusils que nous avons reçu.

Comme on le voit sur les illustrations, cette arme a été fabriquée par la « Manufacture impériale de Turin ». Sur le canon, un poinçon genevois et le N° « 2419 » ont été ajoutés. A côté de ces gravures se trouve, peu lisible, ce qui pourrait être une date, peut-être « 1812 »

Le Conservateur

Fusil ord. 1851.

Armurier Bolomey d'Aubonne.

L'un des fusils remis par l'empereur d'autriche.

Gravure Manufacture impériale de Turin.

Armurier Bolomey d'Aubonne.